



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente  
de l'aménagement du territoire**

**Le mercredi 1er mai 2019 — Vol. 45 N° 5**

Étude des crédits du ministère de la Sécurité  
publique (1) : volet Capitale-Nationale

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. François Paradis**

---

**2019**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec (Québec)  
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754  
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:  
**[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)**

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

## Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le mercredi 1er mai 2019 — Vol. 45 N° 5

### Table des matières

Capitale-Nationale	1
Remarques préliminaires	1
Mme Geneviève Guilbault	1
Discussion générale	5
Adoption des crédits	35
Documents déposés	35

### Autres intervenants

Mme Suzanne Dansereau, vice-présidente

M. Sébastien Proulx  
M. Sol Zanetti  
M. Pascal Bérubé  
M. Richard Campeau  
M. Éric Girard  
M. Denis Tardif  
M. François Tremblay  
M. Ian Lafrenière

\* Mme Marie Claire Ouellet, Commission de la capitale nationale du Québec

\* M. Alain Kirouac, Secrétariat à la Capitale-Nationale

\* Témoins interrogés par les membres de la commission

**Note de l'éditeur :** La commission a aussi siégé en après-midi pour l'étude des crédits du ministère des Affaires municipales et l'Habitation. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.  
Les crédits du volet Sécurité publique du ministère de la Sécurité publique ont été étudiés à la Commission des institutions le 2 mai 2019.



Le mercredi 1er mai 2019 — Vol. 45 N° 5

**Étude des crédits du ministère de la Sécurité  
publique (1) : volet Capitale-Nationale**

*(Dix-neuf heures trente-deux minutes)*

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Bonsoir. Bonsoir. Je demanderais aux gens de prendre place, s'il vous plaît. Nous avons quorum...

**Des voix : ...**

**La Présidente (Mme Dansereau) :** S'il vous plaît! Nous avons quorum, donc on va débiter.

Donc, comme je le disais, ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'aménagement du territoire ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude du volet Capitale-Nationale des crédits budgétaires du portefeuille Sécurité publique pour l'exercice financier 2019-2020. Une enveloppe de trois heures a été allouée pour l'étude de ce volet.

M. le secrétaire, y a-t-il des remplacements?

**Le Secrétaire :** Oui, Mme la Présidente. Mme Guillemette (Roberval) est remplacée par M. Tremblay (Dubuc); Mme Jeannotte (Labelle) est remplacée par M. Lemieux (Saint-Jean); M. Provençal (Beauce-Nord) est remplacé par M. Lafrenière (Vachon); M. Simard (Montmorency) est remplacé par M. Campeau (Bourget); M. Thouin (Rousseau) est remplacé par M. Tardif (Témiscouata—Rivière-du-Loup); Mme Charbonneau (Mille-Îles) est remplacée par M. Proulx (Jean-Talon); Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda—Témiscamingue) est remplacée par M. Zanetti (Jean-Lesage); et Mme Perry Mélançon (Gaspé) est remplacée par M. Bérubé (Matane-Matapédia).

**Capitale-Nationale**

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Merci. Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue, Mme la ministre, MM. et Mmes les députés et les fonctionnaires qui sont présents.

Nous allons débiter par les remarques préliminaires, puis nous allons procéder à une discussion d'ordre général par blocs d'environ 20 minutes, incluant questions et les réponses. La mise aux voix des crédits de ce volet sera effectuée à la fin du temps qui leur est alloué, soit vers 22 h 30.

À ce titre, on a débuté les travaux à 19 h 32, et une période de trois heures doit être consacrée à l'étude des crédits ce soir. Il y a consentement pour poursuivre nos travaux au-delà de l'heure prévue, soit jusqu'à 22 h 30?

**Des voix :** Consentement.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Merci. Permettre à la ministre, au porte-parole de l'opposition officielle, au porte-parole du deuxième groupe d'opposition et au porte-parole du troisième groupe de faire de remarques préliminaires. Seuls les groupes parlementaires peuvent faire des remarques préliminaires. Le temps utilisé par un groupe parlementaire pour ses remarques préliminaires est ajouté dans son enveloppe de temps globale.

**Remarques préliminaires**

Donc, nous allons commencer avec les remarques préliminaires de Mme la ministre. Vous disposez de 12 minutes. Excusez ma voix, je pense que j'ai trop parlé, aujourd'hui. Mme la ministre.

**Mme Geneviève Guilbault**

**Mme Guilbault :** On va être indulgente, Mme la Présidente. Donc, merci beaucoup. J'en profite pour vous saluer, d'entrée de jeu, Mme la Présidente. Merci, merci à vous d'être parmi nous. Merci à tous les collègues présents, les collègues de la Commission de l'aménagement du territoire, je pense. Excusez, je suis habituée aux institutions. Oui, Commission de l'aménagement du territoire, une première pour moi. Bien heureuse d'être parmi vous. Alors, bonsoir à tous mes collègues de l'équipe gouvernementale, bonsoir aux collègues de l'opposition. Bonsoir aussi... Je suis accompagnée ici par Mme Marie Claire Ouellet, présidente-directrice générale de la Commission de la capitale nationale du Québec, et de M. Alain Kirouac, qui est sous-ministre au Secrétariat de la Capitale-Nationale. J'ai aussi des gens qui m'accompagnent derrière moi, des gens de la commission, des gens du secrétariat, alors tous de vaillants collègues qui veillent au bien-être de notre chère capitale jour après jour et que je suis bien heureuse d'avoir avec moi ce soir. Et j'ai ici mon ami, de mon cabinet. Je ne sais pas s'il est d'usage de les saluer, mais il faut bien les remercier une fois de temps en temps. Donc, bonsoir,

tout le monde, le personnel aussi de la commission, bien sûr, tout le monde qui est ici ce soir. Bien heureuse, comme je le disais, d'être parmi vous pour ces crédits sur notre chère capitale, comme je le disais.

Donc, depuis ma nomination à titre de ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, en octobre dernier, donc depuis maintenant six beaux mois, j'ai la chance de constater jour après jour tout le dynamisme dont fait preuve cette merveilleuse capitale. Les personnes qui l'habitent en sont très fières, et celles qui travaillent à son développement m'impressionnent par leurs multiples talents, leur force et leur constance, la constance de leur engagement. Chaque jour, Mme la Présidente, je rencontre des gens profondément enracinés dans leur ville, dans leur région, et, pour y avoir vécu presque toute ma vie, bien, toute ma vie consciente, je dirais, parce que je suis arrivée à l'âge d'un an et demi, deux ans, donc, toute ma vie consciente, je les comprends. Nous avons effectivement la chance de partager un milieu de vie extraordinaire, et c'est sans doute l'une des raisons qui font que Québec se distingue à ce point, et ce, tant sur le plan économique que culturel. Les résultats que je vous partagerai dans quelques instants témoignent d'ailleurs du travail concerté et des efforts soutenus de plusieurs acteurs qui sont des alliés précieux pour mon gouvernement, et je les en remercie sincèrement.

Parlons d'abord de l'économie de la région, sujet qui nous tient évidemment beaucoup à coeur, qui est très vigoureuse, cette économie, depuis près de deux ans, à la suite de cinq années de croissance plus modérée. En chiffres, cela se traduit notamment par un PIB réel qui a progressé de 2,5 % en 2017 et de 2,7 % au cours des neuf premiers mois de l'année 2018. Plusieurs facteurs expliquent cette croissance soutenue. Des investissements importants ont notamment été effectués pour la réalisation de divers projets très porteurs pour la région. À titre d'exemple, ce sont près de 10 milliards qui seront investis dans 300 projets immobiliers d'envergure en phase de réalisation ou qui verront le jour d'ici 2026, selon Québec International. On parle ici de projets commerciaux, industriels, résidentiels, institutionnels ou d'infrastructures publiques.

Depuis mon entrée en fonction, j'ai également annoncé plusieurs engagements financiers afin de favoriser la prospérité durable et l'optimisation du positionnement concurrentiel de la région de la Capitale-Nationale. Signe que notre gouvernement entend poursuivre sur cette lancée, le budget déposé le 21 mars dernier par mon collègue ministre des Finances contient d'importantes mesures visant à soutenir et à accélérer la croissance de la Capitale-Nationale. J'aurai l'occasion d'y revenir, évidemment, dans les prochaines heures.

La tenue d'événements d'envergure n'est pas étrangère non plus à la vitalité économique régionale. Je pense notamment au Sommet du G7 qui a eu lieu dans Charlevoix au printemps 2018 et qui a généré un achalandage considérable en plus de contribuer au rayonnement de Québec et de Charlevoix sur la scène internationale.

La région est aussi attrayante pour les investisseurs étrangers. Entre 2009 et 2016, ce sont environ 9,1 milliards en investissements étrangers qui ont été réalisés dans le cadre de 150 projets. Selon la firme KPMG, Québec offre, pour les entreprises qui choisissent de s'y installer, les coûts d'exploitation les plus concurrentiels de toutes les villes canadiennes, américaines et européennes de moyenne ou de grande taille.

La population de la région bénéficie aussi de la forte activité économique des derniers mois. Le revenu disponible des ménages a augmenté de 5,2 % au cours des neuf premiers mois de 2018. C'est davantage que dans l'ensemble du Québec et du Canada, qui affiche une augmentation moyenne de 3,8 %.

La vigueur de l'économie se traduit par un marché du travail dynamique. Le taux de chômage figure d'ailleurs parmi les plus bas au Canada. La population active de la région est d'ailleurs hautement qualifiée et la région compte un bassin important de travailleurs spécialisés dans les technologies de l'information et des communications, l'électronique, les sciences de la vie, le génie, l'architecture, le commerce et la gestion.

• (19 h 40) •

Le pouvoir d'attraction régionale est à la hausse. Depuis deux ans, ce sont près de 2 900 Québécois issus d'ailleurs au Québec qui se sont établis dans la région.

Mentionnons également que nous accueillons annuellement plus de 3 000 immigrants internationaux depuis six ans. La population immigrante est responsable des deux tiers de la croissance de l'emploi dans la grande région de Québec depuis six ans, alors que ces derniers occupent à peine 8 % du total des emplois. Il faut dire que, dans un contexte de quasi-plein-emploi, phénomène accéléré par de nombreux départs à la retraite liés au vieillissement de la population, la contribution de ces nouveaux arrivants à l'enrichissement de la région prend toute son importance. Il faut toutefois s'assurer de bien les intégrer en emploi, de mieux les prendre en charge et de les orienter vers les besoins à combler. Je vous rappelle d'ailleurs que mon gouvernement mettra en place des mesures pour inciter les immigrants à travailler en région. De plus, ce sont 730 millions sur cinq ans qui seront consentis pour favoriser une meilleure intégration au sein des communautés et au marché du travail des personnes immigrantes et pour contribuer à leur rétention partout au Québec.

Pour y parvenir, tout le monde doit mettre la main à la pâte. La ville de Québec a d'ailleurs organisé, le 28 février dernier, un grand rendez-vous des gens d'affaires de la région dont le principal objectif était de cibler des moyens afin d'exploiter davantage ce potentiel migratoire et de favoriser la rétention et l'attraction des travailleurs plus âgés sur le marché du travail. Nous le savons, la pénurie de main-d'oeuvre peut freiner les ambitions des entreprises. L'enjeu de la disponibilité du personnel représente un gros défi pour la région, et je peux vous assurer que mon gouvernement en est conscient et que nous prendrons les mesures nécessaires pour en limiter les conséquences.

Maintenant, quelques mots au sujet de l'industrie touristique. L'année 2018 a fracassé le record de 2017 avec un indice global d'achalandage en hausse de 0,9 % par rapport à 2017. Il s'agit d'une cinquième année de croissance consécutive. Les établissements d'hébergement de la région de Québec et de Charlevoix ont d'ailleurs affiché des taux d'occupation inégalés en 2018. Les flux de croisiéristes au port de Québec est un autre indicateur du dynamisme de l'industrie touristique de la région depuis deux ans. En 2018, ce sont plus de 230 000 visiteurs qui y ont transité, ce qui représente une augmentation de 15 % par rapport à 2017, qui était déjà une année record. Pour la même période, le port a accueilli 156 navires de croisière. Pour huit de ceux-ci, il s'agissait d'une première escale à Québec. L'administration portuaire estime les retombées

économiques de l'industrie des croisières à 221 millions de dollars. En 2018, la ville de Québec s'est taillé une place de choix dans le cœur des croisiéristes, qui l'ont nommée meilleure destination croisière au Canada et aux États-Unis. De plus, en 2018, plus de 1,7 million de passagers ont transité par l'Aéroport international Jean-Lesage, soit une augmentation de 6,2 % par rapport à 2017. Des compagnies aériennes comme WestJet, American Airlines et Air Transat ont également bonifié leur offre au départ de l'aéroport. Québec a aussi été sacrée meilleure destination au Canada par les lecteurs du magazine *Travel and Leisure*, et ce, pour une troisième année consécutive, et désignée par ses lecteurs comme le plus beau terrain de jeu urbain au Canada pour une deuxième année consécutive.

Québec a aussi été classée deuxième ville sportive au Canada, selon l'Index de l'impact sportif global, pour l'accueil d'événements sportifs. Elle se positionne ainsi au deuxième rang au Canada, juste derrière Montréal, grim pant d'un échelon comparativement à l'année 2018, où elle avait été classée troisième. Elle devance les villes d'Edmonton, de Toronto et de Vancouver, avec l'accueil de 20 championnats nationaux et de 26 événements sportifs internationaux en 2018.

Parlons maintenant de la Commission de la capitale nationale, un organisme dont les activités sont très importantes pour la région et qui est également sous ma responsabilité depuis octobre dernier. Je ne vous cacherai pas que j'avais certaines préoccupations, à notre arrivée au pouvoir, en lien avec le rapport de la Vérificatrice générale du Québec déposé le 13 juin 2018, mais je suis ravie de constater que les efforts consacrés au cours des derniers mois afin de répondre aux recommandations de la vérificatrice ont porté leurs fruits. Parmi les actions qui ont été posées depuis, mentionnons que la commission a révisé sa directive sur l'encadrement et l'adjudication des contrats pour y inclure davantage de mesures de contrôle. Par ailleurs, la commission a instauré un processus d'administration centralisée des appels d'offres et des contrats à la direction des affaires administratives. Un cadre de gestion de projet et un logiciel le supportant ont également été implantés. Un nouveau plan stratégique a été préparé pour 2019-2020, et une nouvelle vision organisationnelle, adoptée.

Au chapitre des grands projets réalisés ou en cours de réalisation, mentionnons que les travaux préliminaires de la phase III de la promenade Samuel-De Champlain ont été amorcés à l'automne. Ce projet me tient à cœur, car il vise à redonner aux citoyens l'accès à leur fleuve. Il consiste notamment à prolonger les aménagements actuels vers l'est, entre les côtes de Sillery et Gilmour. On prévoit y aménager un pôle balnéaire comprenant une place urbaine, un bassin de baignade et un miroir d'eau. Le coût du projet est de 171,1 millions de dollars. De cette somme, 108,5 millions seront consentis par la commission par le biais du secteur Infrastructures sportives et communautaires du Plan québécois des infrastructures. Le ministère des Transports y injectera, quant à lui, une somme de 55 millions de dollars. Une subvention de 4 millions de dollars sera accordée par la ville de Québec, et 7,6 millions de dollars proviendront du remboursement des travaux municipaux gérés par la commission.

D'ailleurs, je suis ravie d'annoncer que le lancement des appels d'offres pour la réalisation des travaux est imminent, question de quelques heures, si ce n'est déjà fait... ou peut-être demain. À cette heure-là...

**La Présidente (Mme Dansereau) :** ...minute, Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** Pardon?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Une minute.

**Mme Guilbault :** Ah! Est-ce que je peux solliciter du temps de mes collègues? Parce que je n'ai pas terminé. Oui?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Oui. Bien, si les collègues... Vous acceptez?

**Une voix :** ...

**Mme Guilbault :** Parfait. Merci, Mme la Présidente. Merci beaucoup. Donc, ravie du fait que ces appels d'offres seront lancés incessamment, puisqu'aussitôt arrivées en poste toutes les énergies ont été mobilisées pour accélérer le processus administratif. Il s'agit d'un exploit, alors que la commission devait mettre en place une restructuration importante pour redresser la mauvaise gestion de l'organisation par mes prédécesseurs.

Un autre défi auquel il fallait s'attaquer sans tarder est celui des travaux de consolidation des Nouvelles-Casernes, amorcé l'an passé. Il faut dire que le bâtiment, qui est abandonné depuis 1964, est dans un état de détérioration avancée. Considérées comme le plus long édifice érigé en Nouvelle-France, les Nouvelles-Casernes sont d'une valeur historique, architecturale et archéologique inestimable. Devant l'ampleur du projet, la commission a divisé les travaux de consolidation en deux phases. Selon l'échéancier en cours, la consolidation du bâtiment sera complétée en 2021. La planification des travaux et les plans et devis ont été réalisés par la commission, qui travaille en étroite collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications.

Parmi mes priorités à titre de nouvelle ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale et, je dois ajouter, de députée de Louis-Hébert se trouvait celle de mettre en valeur et de conserver le site archéologique Cartier-Roberval. Le 20 décembre dernier, à peine deux mois après l'entrée en fonction de notre gouvernement, ma collègue Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications, et moi avons annoncé un investissement gouvernemental de 8,4 millions à cet effet. Il fallait agir vite avant que le site, renfermant les vestiges de la première colonie française installée en Amérique du Nord, qui est dans un état de détérioration majeure, ne se dégrade encore plus. Il était grand temps de lui donner l'importance qu'il mérite, et c'est ce que nous avons fait.

Bref, vous êtes en mesure de constater que le développement de la région va bon train. Et je tiens à remercier les membres de la Commission de la capitale nationale et particulièrement les membres bénévoles de son conseil d'administration, la ville de Québec ainsi que tous les autres partenaires qui y contribuent.

Après avoir fait le bilan des activités de la dernière année, Mme la Présidente, j'aimerais maintenant prendre quelques minutes pour parler de l'avenir. Le Secrétariat à la Capitale-Nationale participe au développement de la région de la Capitale-Nationale, entre autres, par le soutien à de nombreux projets et initiatives. Le premier budget déposé par mon gouvernement prévoit une somme additionnelle et considérable de 21,5 millions de dollars sur cinq ans pour bonifier le financement de projets ayant pour effet de stimuler l'économie de la région de la Capitale-Nationale. Il s'agit d'un rehaussement annuel de 4,3 millions de dollars au budget antérieur de 5,7 millions de dollars, pour un total de 10 millions par année. D'ailleurs, il m'apparaît incontournable de souligner que le budget d'origine de 5,7 millions de dollars annuellement n'avait pas été indexé depuis plus de 16 ans. Donc, je pense qu'il était grand temps d'ajuster les moyens à la hauteur de la situation d'aujourd'hui. Et c'est exactement ce que j'ai annoncé ce matin avec mes collègues de la Capitale-Nationale, donc 10 millions qui seront consacrés annuellement au financement de projets d'envergure pour notre région.

Plus tôt aujourd'hui, j'ai annoncé, comme je le disais, que le gouvernement a profité de l'échéance du cadre normatif du Fonds de développement économique de la région de la Capitale-Nationale pour lui donner une toute nouvelle appellation. Ainsi, le Programme d'appui aux actions régionales aura à son tour comme objectif principal de favoriser l'attractivité, la vitalité et le rayonnement de la région de la Capitale-Nationale.

• (19 h 50) •

Trois axes constitueront ses principaux fondements. Dans un premier temps, l'axe Supporter les événements culturels, touristiques et sportifs visera le soutien d'événements, de projets ou de colloques de calibre national et international. L'axe 2, Dynamiser les territoires et favoriser la vitalité des communautés dans une perspective de développement durable, s'orientera davantage vers les initiatives contribuant à améliorer les installations et les équipements priorités par les partenaires du milieu municipal. Le troisième, l'axe Identifier et répondre aux enjeux de la région de la Capitale-Nationale, permettra de répondre aux besoins actuels, ou émergents, ou émanant d'une entente sectorielle de développement. Je mentionne que la gestion du port sera sous la responsabilité du Secrétariat à la Capitale-Nationale comme l'était le précédent programme. Je souhaite ardemment que ce programme favorise la réalisation d'idées novatrices. Je l'ai dit à plusieurs reprises et je le répète, je crois fermement à notre capacité de nous dépasser, et c'est la philosophie qui sous-tend chacune de nos actions.

En matière de transport, ce sont près de 445 millions en investissements routiers et maritimes qui seront effectués dans la région de la Capitale-Nationale de 2019 à 2021. Par ailleurs, le gouvernement du Québec a confirmé son engagement de soutenir à la hauteur de 1,8 milliard de dollars la réalisation du projet de Réseau structurant de transport en commun de la ville de Québec. Une contribution du gouvernement fédéral de 1,2 milliard est attendue rapidement pour compléter le financement du projet. Nous entendons déposer cette année le projet de loi nécessaire à la réalisation de cette initiative. Nous nous assurerons qu'une interconnexion avec la Rive-Sud de Québec soit prévue.

Comme vous le savez sans doute, mon gouvernement s'est également engagé à réaliser un nouveau lien routier entre Québec et Lévis à l'intérieur d'un corridor situé à l'est du territoire. Une somme de 325 millions sera consacrée à la réalisation d'études ainsi qu'aux plans et devis, et ce, afin que les travaux puissent débuter d'ici octobre 2022.

Sur le plan des investissements majeurs aux activités touristiques, un investissement historique sera bientôt annoncé pour le secteur de la Côte-de-Beaupré. Partout dans la province, ce sont 45 millions qui seront investis dans de nouvelles infrastructures touristiques, notamment 33,6 millions pour la deuxième phase de développement du parc de la Chute-Montmorency. Il s'agit d'un projet annoncé par l'ancien gouvernement libéral, mais dont les crédits n'avaient pas été budgétés, comme pour plusieurs autres engagements, d'ailleurs. Je souligne aussi que 5 millions seront consacrés au Programme de soutien aux événements sportifs internationaux d'ici 2024 pour l'ensemble du Québec. Cela profitera sans aucun doute à la région, tout comme le feront les 40 millions qui sont prévus pour des interventions dans le cadre du Programme de soutien aux stratégies de développement touristique.

Quelques mots, en terminant, sur l'avenir de l'économie de la Capitale-Nationale. Assurer le développement économique de Québec et de ses environs est une priorité pour mon gouvernement. Pour ce faire, il faut emprunter plusieurs chemins, diversifier nos interventions, travailler en étroite collaboration avec de nombreux partenaires. C'est ce que nous avons entrepris et c'est ce que nous poursuivons au cours de la prochaine année. En ce sens, certaines mesures méritent d'être soulignées. Je pense notamment aux 50 millions qui ont été accordés à la ville de Québec pour la mise en place de la zone d'innovation Littoral Est. Cette aide permettra la décontamination et la revitalisation de terrains vacants le long du fleuve pour y attirer des entreprises de pointe. Mon gouvernement entend aussi soutenir les entreprises qui se distinguent que ce soit par leur capacité d'innover, d'exploiter de nouveaux secteurs d'activité ou d'adopter de nouveaux modèles d'affaires, dont ceux qui s'appuient sur les principes de l'économie sociale. À titre d'exemple, une aide financière de près de 500 000 \$ a été consentie au Groupe TAQ, une entreprise d'économie sociale, pour l'agrandissement de son nouveau siège social. De cette somme, 250 000 \$ provient du Secrétariat à la Capitale-Nationale et 249 500 \$ est versé par le ministère de l'Économie et de l'Innovation grâce au Programme d'aide aux organismes oeuvrant au développement économique du Québec.

Enfin, pour travailler correctement au développement de notre territoire, nous devons aussi nous assurer qu'un plus grand nombre de personnes puissent profiter des retombées de nos investissements. C'est la raison pour laquelle je considère que nous avons aussi la responsabilité de soutenir tous les membres de notre communauté ainsi que les organismes qui viennent en aide aux personnes les plus vulnérables. Sur ce plan, je me réjouis de l'aide de 20,5 millions de dollars qui a été accordée à Lauberivière pour les travaux de construction de son nouvel établissement. La mission de cet organisme me tient à coeur, et j'en profite pour remercier ses intervenants de même que toutes les personnes qui travaillent de près ou de loin à améliorer la qualité de vie de nos citoyens.

Finalement, nous avons récemment annoncé une participation financière sans précédent, de 7 millions de dollars, pour l'aménagement et la mise en valeur de la pointe Benson, à Lévis, un projet porteur pour la population du littoral sud



du fleuve Saint-Laurent, qui deviendra un lieu privilégié pour contempler le panorama grandiose de la capitale. Hautement symbolique, cette participation confirme la ferme volonté de notre gouvernement de tirer un trait définitif sur l'exclusion apparente de la ville de Lévis par l'ancien régime libéral à l'égard de son rôle clé dans le rayonnement de notre magnifique région.

Pour conclure, Mme la Présidente, je peux vous affirmer que je suis très fière du travail accompli par les gens qui sont à mes côtés aujourd'hui. C'est une grande responsabilité que de contribuer au dynamisme, à la vitalité, au développement et au rayonnement de la région, d'autant plus qu'il y a de grands défis à l'horizon. Pour les mener à bien, nous poursuivrons sur notre lancée en nous appuyant sur les bonnes relations que nous avons établies depuis le début de notre mandat avec les élus municipaux et les décideurs régionaux. Au même titre que mes collègues ici présents, je suis emballée de pouvoir contribuer à l'avancement et au développement de mon milieu de vie et je peux vous assurer que nous y consacrerons toute l'énergie nécessaire. Merci, Mme la Présidente.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Merci, Mme la ministre. J'invite maintenant le porte-parole de l'opposition officielle à faire ses remarques préliminaires, pour un maximum de huit minutes. Donc, je donne la parole au député de Jean-Talon.

**M. Proulx :** Merci, Mme la Présidente. Je préférerais conserver ce temps-là pour avoir un échange avec la ministre, s'il vous plaît.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Pas de problème. Cette fois-ci, je cède la parole au deuxième groupe d'opposition pour ses remarques préliminaires, pour un maximum de deux minutes. Je cède la parole au député de Jean-Lesage.

**M. Zanetti :** Merci, Mme la Présidente. Je ferai de même.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** O.K. Maintenant, je cède la parole au troisième groupe d'opposition pour ses remarques préliminaires, maximum de deux minutes. Je cède la parole au député de Matane-Matapédia.

**M. Bérubé :** Idem.

### Discussion générale

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Je vous remercie. Je suis maintenant prête à reconnaître une première intervention de l'opposition officielle pour un bloc d'échange. M. le député de Jean-Talon, la parole est à vous.

**M. Proulx :** Merci, Mme la Présidente. À mon tour de vous saluer, saluer les gens qui vous accompagnent, saluer également la ministre et les gens qui l'accompagnent, les collègues du côté ministériel, les collègues de l'opposition, les gens qui m'accompagnent également. Vous me permettez également de souligner Mme Ouellet, M. Kirouac, avec qui j'ai eu l'occasion de travailler et que je salue, et leurs équipes respectives, évidemment. Mme la ministre, un mot pour vous dire que je comprends que les journées sont longues et que vous avez de grandes occupations actuellement. Merci d'être présente ce soir et merci de réaliser avec nous cet exercice d'étude des crédits.

Je l'ai dit d'entrée de jeu, tout à l'heure, à votre collègue ministre responsable des institutions démocratiques, ayant été moi-même député et ministre c'est un moment important dans notre démocratie. C'est un moment auquel moi, je tiens. C'est un moment que moi, j'apprécie. Et j'ai l'habitude de faire ces échanges-là le plus courtois possible pour qu'on puisse échanger sincèrement sur la vision, ou sur les projets, ou sur les questions et réponses que nous aurons.

Vous me permettez de débiter d'abord avec la question du troisième lien, parce que c'est projet important, parce que c'est un projet qui a mobilisé beaucoup de temps et de ressources, autant en campagne électorale qu'avant et après, parce que vous aviez des reproches dans la façon de faire de notre gouvernement, parce que vous avez pris des engagements extrêmement stricts et serrés, parce que, même, un collègue de l'équipe gouvernementale a remis son siège en jeu sur la question du troisième lien. On a, au cours des dernières semaines, en lien avec le budget, vu que vous aviez fait passer ce projet de l'étape de l'analyse à l'étape de la planification en utilisant, vous allez sûrement me le dire tout à l'heure, l'article 32, qui permet de faire ceci, ce qui a déjà été fait dans le passé, c'est vrai, dans des projets différents, dans des projets beaucoup plus complets, je dirais, au niveau des analyses.

Alors, peut-être m'expliquer, Mme la ministre, si c'est possible, de votre côté, pour quelle raison le projet de troisième lien, alors qu'il n'y a pas d'élément nouveau dans l'espace public, sauf peut-être ceux que vous possédez et que vous ne rendez pas publics, pourquoi ce projet se retrouve aujourd'hui en planification.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** Merci. Merci, Mme la Présidente. Bien, merci au collègue de Jean-Talon de soulever cet important sujet pour nous à la Capitale-Nationale, important sujet pour tout notre gouvernement, d'ailleurs, mais plus particulièrement pour mon collègue ministre des Transports et pour moi-même, qui suis à Québec, pour mes collègues de Chaudière-Appalaches et pour tous les collègues de l'Est du Québec. Parce que le projet de troisième lien entre Québec et Lévis, évidemment, c'est un projet de transport, de prime abord, parce qu'on parle d'un axe routier, mais c'est un projet de développement économique, et, si le collègue de Jean-Talon a suivi les crédits de mon collègue ministre des Transports,

il l'aura sans doute entendu le dire, et parce que c'est très vrai, c'est un projet de développement économique pour tout l'Est du Québec. C'est un projet qui est souhaité par les gens la Capitale-Nationale, les gens de Chaudière-Appalaches et les gens de plusieurs secteurs, plusieurs régions de tout l'Est du Québec.

Et le troisième lien, d'ailleurs, le député de Jean-Talon devrait le savoir, c'est un projet qui est intéressant. Ça fait longtemps qu'on en parle. À l'époque où il était lui-même au gouvernement... Il a fait partie de ce gouvernement qui a, du moins, affiché une certaine intention ou, en tout cas... c'est à se demander à quel point l'intention était fondée, en fin de compte, mais qui affichait une intention apparente de vouloir mener à bien ce projet de troisième lien. Et on ne peut pas s'empêcher, Mme la Présidente, en faisant la genèse de ce projet-là... Je pense que le précédent gouvernement a commencé peut-être vers 2017 à travailler sur le troisième lien, et rappelons-nous que le projet a stagné très longtemps. Donc, je ne peux pas m'empêcher, là, de faire référence à une ancienne collègue du député de Jean-Talon, qui était ministre déléguée des Transports jusqu'à la dernière élection, qui travaillait, aux dernières nouvelles, sur cinq scénarios pour le troisième lien, dont un scénario à l'ouest, dont un scénario qui menait le troisième lien en pleine raffinerie, à Lévis, dont un scénario qui creusait un tunnel dans Taschereau. Donc...

• (20 heures) •

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre, je voudrais juste... Question longue, réponse longue. Question courte, réponse courte, s'il vous plaît. Je redonne la parole au député de Jean-Talon.

**M. Proulx :** Merci, Mme la Présidente. La collègue ministre, Mme la Présidente, fait état de ce qui s'est fait avant. Le projet était basé... sa perspective de construction et de développement avait été faite dans un cadre d'analyse, Mme la Présidente, qui est bien différent de celui d'aujourd'hui, autant par le bureau de projet que par des analyses et une enquête, qui viendra, j'imagine, à bout un de ces jours, qui s'appelle Origine-Destination, qui nous informera sur la mobilité dans la grande région de Québec.

Lorsqu'on utilise l'article 32 ou lorsqu'on fait passer un projet comme celui-là en planification, dans la directive des grands projets, c'est parce qu'on est prêts à aller à une étape supplémentaire. Aller en planification, ça veut dire que le projet serait même prêt à aller aux études environnementales. C'est un projet qui serait déjà connu au niveau de l'enveloppe des coûts, du tracé, des échéanciers. Pourtant, Mme la Présidente, on n'a pas ces informations.

Alors, est-ce que la collègue ministre peut nous donner des informations où là le premier ministre n'a pas été capable de le faire dans ses crédits, à part nous dire que ce serait un pont. Est-ce qu'on peut connaître le tracé? Est-ce qu'on peut connaître l'échéancier? Est-ce qu'on peut connaître le budget?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** Oui, bien, merci, Mme la Présidente. Alors, le collègue sait très bien comment ça fonctionne. On prend des décisions au Conseil des ministres, dans un forum qui est très privé, bien sûr, des décisions qui reposent parfois, voire souvent sur des documents qui sont confidentiels. Donc, c'est des décisions qui sont prises par le Conseil des ministres, par l'Exécutif. Ça fait partie de la notion de gouvernance que de devoir prendre des décisions et que de devoir faire avancer des projets, en particulier des projets à propos desquels on a pris des engagements bien clairs et dont les citoyens s'attendent que nous les réalisions, et le troisième lien en fait partie. D'ailleurs, mon collègue ministre des Transports fait un travail extraordinaire dans ce dossier-là.

Pour ce qui est des éléments plus détaillés, l'échéance et tout ça, bien sûr que ça viendra. Moi-même, j'ai hâte qu'on en sache plus. Et je comprends le député de Jean-Talon d'être très stimulé par le fait que le projet avance bien depuis qu'on est au gouvernement, mais je lui demande d'être patient parce que les détails viendront en temps et lieu. On travaille avec diligence, mais on travaille surtout dans l'ordre et correctement. Donc, il faut prendre le temps de bien dessiner, bien attacher le projet avant de pouvoir le présenter intelligemment à nos concitoyens et à nos collègues de l'Assemblée nationale.

Mais je veux le rassurer parce que la première chose... parmi les premières choses que mon collègue ministre des Transports aura faites à son arrivée à son poste, justement, en octobre dernier, c'est de nommer un directeur pour le bureau de projet, qui était somme toute une apparence de bureau de projet, sous le précédent gouvernement. Donc, on a nommé un directeur à temps plein pour ce bureau de projet, et le bureau de projet se consacre donc à temps plein à l'avancement des travaux en vue de réaliser ce troisième lien entre Québec et Lévis. Donc, je tiens pour acquis que le collègue de Jean-Talon est heureux du fait qu'on ait resserré le mandat aussi, important de mentionner, là. Je disais que sa précédente collègue, ministre déléguée aux Transports, étudiait cinq scénarios, dont trois, à notre avis, qui étaient un petit peu farfelus. Donc, nous, on a recentré ça sur un scénario à l'est du territoire, avec un directeur de bureau de projet qui travaille à temps plein sur le projet.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** M. le député de Jean-Talon.

**M. Proulx :** Merci, Mme la Présidente. La directive des grands projets est quand même claire, puis, pour les gens qui nous écoutent, parce que les questions ont été posées à vos collègues, vous le savez, pour faire avancer un projet à l'intérieur de la directive, il faut être en mesure de déployer des informations supplémentaires. Je comprends, à ce que dit la ministre, et c'est ce que je suppose, que ces informations-là, elles existent, mais elle ne souhaite pas les rendre publiques. C'est le choix du gouvernement, mais je pense que c'est aussi de la responsabilité du gouvernement d'informer la population, surtout au moment où on pourrait aller plus rapidement avec certaines étapes.

Au niveau des tracés proprement dits, ce qu'on entend, c'est que ce sera un tracé à l'est, Mme la Présidente. Ce que je comprends, c'est que, d'un côté, ce sera Beaumont; de l'autre, ça risque d'être Beauport. Est-ce qu'il y aura un

impact sur l'île d'Orléans? On ne le sait pas trop. Est-ce que ce sera un pont? Est-ce que ce sera un tunnel? Ça va faire et varier les coûts, ça va faire varier le tracé et surtout, Mme la Présidente, les échéanciers.

Alors, peut-être, Mme la Présidente, et c'est ce que j'entends de la ministre... S'il y a des informations supplémentaires, on verra, peut-être que ça cheminera plus rapidement, mais ce que je comprends, Mme la Présidente, des réponses précédentes qui ont été faites par différents collègues, c'est que ces informations-là ne sont pas encore connues. Alors, on peut bien s'asseoir sur une chaise et penser qu'on peut s'asseoir plus rapidement sur la deuxième, mais passer à une autre étape pour y rester plus longtemps, c'est s'asseoir quand même sur le dossier, c'est juste de faire à semblant qu'il a avancé.

Alors, est-ce que la collègue peut au moins rassurer les gens? Est-ce que la ministre peut nous informer? Quels sont les éléments nouveaux qui nous sont amenés pour aller en planification? Et qu'est-ce qu'on peut faire aujourd'hui qu'on ne faisait pas, il y a quelques semaines, avec ce dossier-là?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** Oui, bien, parlant d'échéancier, le collègue a évoqué des échéanciers, et, le pont de l'Île-d'Orléans, je ne peux pas m'empêcher de saisir l'occasion de noter que, toujours la même précédente collègue qui était ministre déléguée aux Transports dans son dernier gouvernement, par rapport au pont de l'Île-d'Orléans, que nous avons ajouté, là, au même bureau de projet qui se concentre résolument à faire avancer des projets depuis six mois, la précédente collègue, ministre déléguée aux Transports, du député de Jean-Talon, nous a, jusqu'à la toute dernière minute, jusqu'à la dernière campagne électorale, indiqué que le pont de l'Île-d'Orléans serait... Excusez, Mme la Présidente, je ne sais pas si je détecte bien votre non-verbal...

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Excusez. M. le député de Jean-Talon.

**M. Proulx :** Rapidement, Mme la Présidente, si vous voulez parler à Véronique Tremblay, on peut l'appeler après la réunion, mais, dans les faits, elle n'est pas ici, un. Deuxièmement, je n'ai pas parlé du pont de l'Île-d'Orléans, peut-être qu'on pourrait compléter sur le troisième lien. Mais je peux vous laisser finir votre phrase avec plaisir.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre, la parole est à vous.

**Mme Guilbault :** Et, sur le pont de l'Île-d'Orléans, jusqu'à la toute dernière minute, on nous a fait croire qu'il serait prêt en 2024, et une des premières choses qu'on découvre, en arrivant, c'est que, finalement, c'est plutôt 2027. Donc, oui, effectivement, Mme Tremblay n'est plus ici aujourd'hui, mais je pense que ça reflète bien cette impression qu'on a, que les projets n'avançaient pas aussi bien qu'on l'aurait souhaité, dans les dernières années, que les énergies, les ressources n'étaient peut-être pas suffisamment bien octroyées ou n'étaient pas suffisamment concentrées à faire avancer le travail.

Le projet de troisième lien, de même que le pont de l'Île-d'Orléans, d'ailleurs, c'est des projets qui tiennent à coeur à nos gens de Québec, qui tiennent à coeur aux gens de Chaudière-Appalaches. Je parlais tantôt de l'exclusion apparente de la ville de Lévis sous le précédent régime dans un tout autre sujet, que je ne veux pas mélanger avec le troisième lien, mais c'est le même principe. Nous, on a cette vision très inclusive de la région de la Capitale-Nationale qui inclut Lévis et Chaudière-Appalaches. Le troisième lien est un projet vital pour ces personnes-là, raison pour laquelle notre dernier budget inclut 325 millions pour le troisième lien, dont des sommes, évidemment, pour les plans et devis, pour d'éventuels contrats de services professionnels, pour pouvoir, finalement, faire avancer et réaliser le projet de troisième lien.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** La parole est à monsieur... Merci, Mme la ministre.

**M. Proulx :** Merci, Mme la Présidente. Merci, Mme la ministre. Est-ce qu'on peut savoir à quel moment seront connues les conclusions de l'enquête Origine-Destination, qui devrait, je vais utiliser un anglicisme, conditionner ou, à tout le moins, nous permettre d'apprécier l'enjeu de la mobilité dans la région de Québec? Parce que vous avez parlé de scénarios farfelus, décision qui vous appartient, d'utiliser cette terminologie, mais une chose est certaine, c'est que vous avez fait le choix de l'est sans prendre en compte ce qui viendra dans cette enquête, sachant très bien que la dernière enquête, Mme la Présidente, elle faisait état de ce bouillon d'activités, que vous connaissez très bien, dans l'ouest, ce qui ne veut pas dire qu'il faut y installer un troisième lien, mais il y a quand même des déplacements qui sont bien différents et plus nombreux dans un autre axe, est-ouest, nord-sud, notamment dans l'ouest ou de l'ouest vers l'est.

À quel moment nous aurons ces études d'enquête Destination? Et comment ça, ça va faire en sorte de changer ou de conforter votre projet de troisième lien? Est-ce que c'est déjà pris en compte ou vous faites fi de cette étude à venir?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** Oui. Bien, les résultats de cette enquête seront connus bientôt, cette année certainement, et, je pense, davantage dans les premiers deux tiers que dans le dernier tiers de cette année, donc, si ça peut rassurer le collègue de Jean-Talon. Alors, oui, nous prendrons en compte les résultats de cette enquête, c'est bien évident, de la même façon qu'on prend compte un ensemble de facteurs. Et donc nous prenons des décisions, et surtout nous allouons des ressources suffisantes et nécessaires pour faire avancer ce projet.

C'est important de toujours revenir à la base du fait que ce projet de troisième lien nous tient à coeur, à la CAQ, depuis toujours. Le collègue de Jean-Talon le sait très bien, d'ailleurs. Mon collègue de La Peltrie en parle depuis très longtemps, avant ma propre arrivée en politique. C'est un projet qui nous est très cher, dont on parle depuis longtemps.

On a souvent talonné le précédent gouvernement sur le fait que ça n'avancé pas assez vite à notre goût, qu'on avait l'impression, justement, que ce n'étaient que des intentions apparentes, sans réel moyen de parvenir à ses fins, un bureau de projet qui était un simulacre, finalement, de bureau de projet, les choses n'avancé pas, des scénarios qui, quant à nous... dont certains, quant à nous, étaient farfelus : celui qui arrivait à la raffinerie, à Lévis, pensez-y, là, ce n'est pas du tout réaliste; un scénario à l'ouest alors que nos deux premiers liens sont déjà à l'ouest. L'idée, c'est d'en faire un à l'est.

Donc, pour toutes ces raisons, nous avons souhaité, à notre arrivée au gouvernement, confirmer à nos concitoyens, à nos électeurs, à nos commettants que, oui, nous mettrons tout en branle pour que ce projet de troisième lien soit enfin réalisé, d'autant plus que ça fait au minimum deux ans... ou en tout cas un an, pendant lequel on a attendu que le gouvernement libéral fasse avancer ce projet-là, sans jamais aucun résultat. Rappelons-nous, l'année dernière, en juin, on nous avait promis des faits saillants sur le troisième lien en juin, qui finalement ne nous étaient jamais arrivés. Ils ont fini par arriver au mois d'août, juste à temps pour l'élection.

Donc, c'est toute cette collection d'incidents qui nous ont malheureusement portés à croire que le projet n'avancerait pas...

• (20 h 10) •

**La Présidente (Mme Dansereau) :** En terminant, Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** ...et nous avons mis toutes les ressources en place pour le faire avancer.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** M. le député de Jean-Talon.

**M. Proulx :** Oui, merci, Mme la Présidente. Je veux parler du financement et du coût total du projet. Je comprends que la ministre ne s'avancera pas sur le coût total. En tout cas, je pense que ce n'est pas son intention aujourd'hui, bien que peut-être qu'elle le sait. Mais deux choses m'apparaissent assez invraisemblables, c'est d'aller en planification sans connaître le coût, ce qui veut dire que, dans les faits, au Plan québécois des infrastructures, pas dans celui que nous voyons, nous, gens de la société civile ou parlementaire, mais dans celui que détient le gouvernement, pour y avoir été, ce plan-là, il est là, et ces montants-là sont budgétés. Et, deuxièmement, je voulais savoir si vous étiez pour le payer seuls ou si déjà des demandes ont été faites au gouvernement fédéral pour acquitter une part de ce projet.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** Oui, excusez, c'est que je ne sais jamais si je dois attendre que vous me donniez la parole...

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Non, Mme la ministre, ça va.

**Mme Guilbault :** Oui? O.K., parfait, merci. Donc, oui, alors, effectivement, des sommes, là, je ne me rappelle plus du début de la question, mais, oui, bien sûr qu'il y aura des sommes à consentir pour faire avancer ce projet. Ce projet, il avance bien, il avance rondement. Et je vais profiter de l'occasion pour remercier les gens, les gens de la fonction publique, nos équipes au ministère des Transports, évidemment, au Conseil du trésor, tous ceux qui travaillent, justement, d'arrache-pied pour faire avancer correctement ce projet. Mais il avance très bien, et ça, c'est grâce au travail de toutes nos équipes, donc je vais en profiter pour les remercier. C'est un projet auquel on tient. On a plusieurs appuis, j'ai parlé beaucoup de nos concitoyens, donc beaucoup de gens dans la région de la Capitale-Nationale et à Lévis, mais il y a aussi les élus municipaux, le maire de Lévis qui est un ardent défenseur du troisième lien, les préfets des MRC de Beaupré, de... C'est Côte-du-Sud ou Rive-Sud... Non? En tout cas, bon, je ne veux pas mettre des mots dans la bouche de qui que ce soit...

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre...

**Mme Guilbault :** ...mais moi, je rencontre souvent des élus de l'Est du Québec, en particulier de Chaudière-Appalaches, et ils sont tous unanimes, ils sont tous en faveur d'un troisième lien, ils voient d'un très bon oeil l'arrivée d'un gouvernement qui a la ferme intention de conduire ce projet jusqu'à sa réussite. Et donc le député de...

**La Présidente (Mme Dansereau) :** En terminant, Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** J'arrête?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Merci, oui.

**Mme Guilbault :** Je ne vous décode pas encore à 100 %, Mme la Présidente. Ça va venir.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Pardon?

**Mme Guilbault :** Je ne vous décode pas encore à 100 %, mais ça va venir.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** O.K., ça va.

**M. Proulx :** Je vous ai posé, Mme la ministre, une question précise à l'égard d'une aide financière, ou d'un investissement, ou d'un partenariat avec le gouvernement fédéral. Est-ce que, dans ce projet-là, vous vous lancez tête baissée, mis en planification sans tracé, sans échéancier et sans budget? Vous avez déjà sollicité l'aide du fédéral? Si oui, quelles sont les étapes ou l'état des lieux de vos discussions?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** Dans ma première rencontre avec mon vis-à-vis fédéral, M. Duclos, j'ai abordé un certain nombre de sujets que je considérais prioritaires, dont le troisième lien, et M. Duclos, en sa qualité de représentant de son gouvernement, s'est montré ouvert, s'est dit pas fermé à l'idée d'appuyer un tel projet. Évidemment, quand je l'ai rencontré, je venais tout juste d'être nommée, au mois d'octobre, donc... et on peut comprendre qu'il attendait de voir un petit peu la suite des choses, là, mais j'espère bien qu'il est fier de la diligence avec laquelle nous nous sommes assurés de donner à ce projet tous les moyens pour réussir en nommant ce directeur au bureau de projet, en en faisant un réel bureau entièrement consacré à l'avancement du projet ainsi qu'à celui du pont de l'île d'Orléans, comme je le disais, et en restreignant les scénarios à l'étude pour n'en avoir qu'un à l'est du territoire. Donc, tout ça ensemble...

**La Présidente (Mme Dansereau) :** En terminant.

**Mme Guilbault :** ...participe d'une action qui catalyse, finalement, l'avancée du projet.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** M. le député de Jean-Talon.

**M. Proulx :** Oui, je comprends, Mme la Présidente, que, pour la ministre...

**La Présidente (Mme Dansereau) :** ...

**M. Proulx :** Merci. Deux minutes? Merci. Pour l'implication du fédéral, on parle d'une rencontre et d'une ouverture, mais il n'y a pas de geste concret.

Je veux parler de la destination de ce lien, qui se trouverait vraisemblablement au prolongement de l'autoroute de la Capitale ou tout près, vraisemblablement, sans connaître le tracé exact. Je veux savoir quel est l'impact de ce projet sur la phase IV de la promenade Samuel-De Champlain. Est-ce que ce projet, qui se trouve justement en bordure du port, et là, à Beauport, le long de cette route, et tout près de l'autoroute entre l'île d'Orléans et cette pointe... est-ce que ce projet de la phase IV est aujourd'hui compromis par le projet du troisième lien?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Il reste une minute, Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** Oui, bien, évidemment, là, pour ce qui est du tracé, de la forme, et tout ça, le député le sait très bien, comme je l'ai déjà répété, les détails plus précis vous parviendront en temps et lieu. Mais sachez bien que, si on met autant d'énergie et d'ardeur à faire avancer le projet avec diligence, c'est bien parce qu'on a hâte de l'annoncer à nos concitoyens. Donc, je pourrai même inviter personnellement le député de Jean-Talon à l'annonce, au moment opportun, s'il le souhaite.

Et, pour ce qui est de la promenade Samuel-De Champlain, bien, évidemment, avant de faire la phase IV, il faut faire la phase III. Et doit-on rappeler que le précédent gouvernement avait promis de réaliser la phase III, et tout ce qu'on a eu, c'est une pancarte qui annonçait des travaux, puis ça s'est arrêté là, avant la dernière élection? Donc, nous allons réaliser cette phase III de la promenade Samuel-De Champlain. D'ailleurs, je l'ai dit tout à l'heure, j'ai officiellement, aujourd'hui, réglé la question de la stratégie qui nous permet d'aller en appel d'offres suffisamment rapidement pour pouvoir lancer les travaux l'été prochain. Donc, ça, j'en suis très fier puisque, grâce à cette action énergique et rapide, nous pourrions réaliser la phase III de la promenade enfin.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Merci, Mme la ministre. Je cède maintenant la parole au gouvernement, le député de Bourget, pour 12 min 50 s.

**M. Campeau :** Merci, Mme la Présidente. On va passer des grands projets, donc, du troisième lien, pour amener plus de monde aux grands événements, et pour, donc, parler des Fonds des grands événements. Il y a une entente qui a eu lieu entre le gouvernement du Québec et la ville de Québec en janvier 2009, Mme la Présidente, et ça permettait, à ce moment-là, d'obtenir une compensation financière pour tenir compte des difficultés de fonctionnement de l'agglomération. L'entente prévoyait, à ce moment-là, un versement de 12 millions par année à partir de 2009 et sans date de fin. Et de cette somme, normalement, il y avait un 5 millions utilisé par la ville de Québec pour ce qu'on appelle le Fonds des grands événements.

Alors, en juin 2016, le Conseil du trésor a décidé que cette somme-là, de 5 millions était pour prendre fin à l'année 2017, ce qui veut dire que, pour l'année financière 2018-2019, au lieu de 12 millions, il ne restait que 7 millions pour les activités réalisées en 2018 par la ville de Québec, pour le fonctionnement de l'agglomération. Donc, depuis ce temps-là, il n'y a pas d'autres sommes qui ont été données que ce 7 millions là, et la ville de Québec a dû puiser les sommes nécessaires pour les grands événements à partir de cette somme-là qui était disponible.

Il y a un autre accord de partenariat avec les municipalités, 2016-2019, dans lequel la ville de Québec reçoit un montant de 2,8 millions du SCN, c'est-à-dire le Secrétariat à la Capitale-Nationale. Est-ce qu'on pourrait clarifier ça, comment ça s'est passé, dans quel ordre, s'il vous plaît?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre.

• (20 h 20) •

**Mme Guilbault :** Oui, merci, Mme la Présidente. Bien, merci à mon collègue de Bourget de s'intéresser à la Capitale-Nationale et plus particulièrement à ces fonds qui nous permettent de financer des grands événements et qui nous permettent d'ailleurs de financer un ensemble de projets.

Le Fonds des grands événements auquel fait référence mon collègue de Bourget, c'est un fonds qui a été octroyé pendant quelques années par le précédent gouvernement à la ville de Québec et qui permettait, comme son nom l'indique, de financer des grands événements. Et, ce fonds-là, le précédent gouvernement avait arrêté de l'accorder à la ville, donc ça avait été aboli le 31 mars 2017, et donc... c'est ça, le 31 mars 2017, mais par la suite l'ancien ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, l'actuel député de Jean-Talon... bien, qui était déjà député de Jean-Talon, d'ailleurs, mais, donc, était allé rechercher une somme pour le Fonds des grands événements de manière rétroactive, en quelque sorte, donc, en 2018, avait récupéré la somme de 2017. Mais, depuis 2017, ce fonds-là a été aboli, le Fonds des grands événements, par le précédent gouvernement libéral. Si bien qu'à mon arrivée, moi, c'est un des enjeux qu'on m'a fait valoir, le fait que le Fonds des grands événements avait été aboli par le précédent gouvernement. Et on m'a fait valoir cette préoccupation, à savoir : Est-ce que cet argent-là demeurera disponible, dans le sens où... est-ce qu'on disposera toujours de sommes pour financer ces grands événements auxquels on tient tellement, à Québec, pensons au Carnaval de Québec, pensons au Festival d'été, au Festibière... je ne sais pas si c'est considéré comme un grand événement, ça, c'est parce que c'est tellement populaire, le Festibière, ici, le salon des vins, tous ces événements-là qui se déclinent autour de l'alcool, c'est très populaire ici, le tournoi pee-wee, bon, le jour de l'An sur la Grande Allée, et j'en passe, Mme la Présidente? Donc, on a plusieurs grands événements ici, à Québec, qui sont très courus par les gens de chez nous. Et donc ma préoccupation, comme ministre responsable de la Capitale-Nationale, à mon arrivée, c'était, bien sûr, de m'assurer que nous pourrions continuer de financer ces grands événements à la hauteur de ce qu'ils méritent.

Donc, j'ai travaillé fort, parce que vous savez que j'ai un collègue ministre des Finances qui est très rigoureux. Et les gens, ici, ont presque tous été... les collègues de l'opposition ont été au gouvernement, ils savent comment ça fonctionne quand tu veux négocier pour tes propres ministères ou tes propres champs d'activité avec ton ministre des Finances. Ce n'est pas chose aisée. Mais je suis parvenue à aller chercher des sommes intéressantes pour la Capitale-Nationale, pour, justement, m'assurer de la pérennité de ce financement des grands événements dans la Capitale-Nationale.

Donc, ce matin même j'étais en présence de plusieurs de mes collègues députés de la région de la Capitale-Nationale, en présence aussi de mes deux amis ici pour annoncer l'excellente nouvelle à l'effet que nous aurons 21,5 millions de dollars de plus, au Secrétariat de la Capitale-Nationale, pour nous permettre de financer plus de projets d'envergure pour notre capitale, donc plus d'événements touristiques, culturels, sportifs de calibre national, international, de pouvoir financer davantage de projets qui permettent d'améliorer les installations, les équipements de nos partenaires du milieu municipal, mais nous pourrions aussi financer davantage de grands événements ou financer davantage les grands événements que nous finançons déjà. Donc, ça, c'est une excellente nouvelle, Mme la Présidente. Comme on dit, ça a fait notre journée, de savoir qu'on aura ces 21,5 millions de dollars de plus sur cinq ans pour notre capitale, à raison de 4,3 millions de dollars par année, qui va nous permettre de financer une foule de choses. Et j'ai ici une liste d'exemples d'événements que nous finançons déjà, donc, j'en ai dit quelques-uns : le Grand Prix cycliste de Québec, Carrefour international de théâtre, le Carnaval, la patinoire Jean-Béliveau, le Marché de Noël allemand — un autre événement qui est très populaire — le tournoi international de pee-wee, le Pentathlon des neiges, la Saint-Patrick. Donc, je pourrais vous en nommer, là, énormément, il y en a plusieurs. Je ne sais pas Mme la Présidente, si vous êtes une habituée des séjours à Québec, mais toujours est-il qu'on a plein d'événements excitants ici, à Québec. Et, grâce à cette enveloppe supplémentaire qu'on est allés chercher dans le dernier budget, nous, finalement, venons compenser l'abolition par le gouvernement libéral du Fonds des grands événements, nous venons le compenser par un budget supplémentaire que j'ai réussi à négocier avec mon rigoureux ministre des Finances, et qui nous permet de venir compenser, à travers le Secrétariat de la Capitale-Nationale, cette perte qui a été occasionnée par l'abandon, si on veut, par le précédent gouvernement, du Fonds des grands événements. Alors, je suis bien heureuse de ça, Mme la Présidente.

Je donnais ce matin un exemple qui était particulièrement représentatif de notre volonté, parce que moi, je me suis toujours présentée comme étant une ministre responsable de la Capitale-Nationale avec une vision très inclusive, je l'ai dit d'entrée de jeu ici, ce soir, d'ailleurs, avec ce souci d'inclure toujours Lévis et Chaudière-Appalaches, mais aussi, surtout, d'avoir cette vision très élargie de la ville de Québec et de la grande région de Québec, donc, pour moi, la capitale, et c'est un fait que c'est comme ça, mais je veux vraiment que ce soit... que ça se reflète dans ma façon d'exercer ma fonction, c'est de Portneuf à Charlevoix. Et, grâce à ce budget supplémentaire qu'on a obtenu, de 21,5 millions de dollars sur cinq ans, nous pourrions financer davantage d'événements, donner davantage de financement à chacun des événements et surtout donner plus d'argent pour plus d'événements en dehors de la ville de Québec, donc à Portneuf, à Charlevoix, MRC de la Jacques-Cartier, Côte-de-Beaupré. Donc, il y a plusieurs endroits...

Mon collègue veut peut-être que je donne un exemple. Ah! Bien oui. Bien, j'ai plein de beaux exemples ici. Ça, c'est certain. Vous voyez, il n'est peut-être pas dans cette liste-là, mais moi, j'ai donné l'exemple de la Vallée du Bras-du-Nord. Les gens qui sont de Québec, ou près de Québec, ou même de l'extérieur connaissent peut-être la Vallée du Bras-du-Nord. C'est un endroit qui est, évidemment, magnifique, où on peut pratiquer une foule de sports de plein air, du camping, peut-être même de la motoneige, là, je ne suis pas une habituée, mais je présume que c'est possible de le faire.

Mais toujours est-il que c'est un endroit très intéressant à fréquenter. Et il y avait un très beau projet dans la Vallée du Bras-du-Nord, un projet de 2,9 millions de dollars, et les critères de financement pour ce genre de projet nous permettaient de financer jusqu'à concurrence de 30 % du projet, mais le manque de fonds nous a contraints de financer seulement une partie, une plus petite partie que 30 % du projet. Donc, c'est un exemple probant de projet que nous pourrions désormais financer à la hauteur que nous souhaitons parce que nous aurons ces 4,3 millions de dollars de plus chaque année, pour un total de 10 millions.

Donc, pensez-y, Mme la Présidente, là. Pendant des années, pendant 16 ans — on disait souvent 15 ans, pendant la dernière élection, mais là c'est rendu 16 ans — pendant 16 ans, le budget du Secrétariat de la Capitale-Nationale était à 5,7 millions de dollars, sans indexation, sans amélioration, sans fluctuation, sans ajustement à la réalité du fait que, plus on avance dans le temps, c'est bien évident que, comme le coût de la vie, le coût des projets, il augmente, donc, si tu laisses la même enveloppe budgétaire pendant 16 ans à une organisation, c'est une évidence que son pouvoir de financement ou de soutien des projets s'érode au fil de l'inflation qui augmente. Donc, nous avons réglé ce problème tout récemment, avec le budget, et c'est aujourd'hui que j'en ai fait l'annonce officielle, en doublant presque le budget du Secrétariat de la Capitale-Nationale, qui passe de 5,7 millions de dollars à 10 millions de dollars chaque année, presque le double de l'enveloppe. Nous pourrions financer plus de projets et surtout nous pourrions financer mieux les projets, parce que souvent, et c'était chaque fois crève-coeur, mais souvent on devait se résigner à donner des sommes moindres que ce que nous aurions souhaité pour des projets qui étaient pourtant très porteurs pour notre région ou nous devions nous résigner, pire encore, à tout simplement ne pas les financer parce que nous ne disposions pas de l'argent suffisant.

Et donc, moi, c'est une très grande fierté pour moi de pouvoir, à peine six mois après mon arrivée... puis le budget a été déposé en mars, donc cinq mois après mon arrivée, d'officialiser cette démarche que j'ai faite pour le bien-être de ma région en cette somme qui est quand même significative, là. Tu sais, on ne parle pas... Des fois, on a des petites sommes un peu plus modestes, quoiqu'importantes, mais 21,5 millions sur cinq ans, Mme la Présidente, ce n'est pas rien, là. Donc, on parle de 4,3 millions de dollars par année, pour un total de 10 millions, donc 10 beaux millions de dollars qui ne serviront uniquement qu'à améliorer la vitalité, le dynamisme et le rayonnement de notre belle et grande région de la Capitale-Nationale — encore une fois je veux le dire au micro, important — de Portneuf à Charlevoix.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Merci. Il reste 1 min 31 s. M. le député de Bourget.

**M. Campeau :** Question très rapide. Content de voir que c'est un... pour la pérennité du montant. Un petit peu inquiet de voir que ce qui fascine le plus la ministre, c'est le festival de Festibière.

Quand on dit que le montant est pérenne, est-ce que ça veut... ça ne veut pas nécessairement dire que c'est le montant total qui est considéré et, j'imagine, pas le montant pour chacun des événements, parce que chacun des événements doit être regardé à sa valeur d'une année à l'autre, j'imagine.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** Oui. Oui, effectivement. Bien, je ne sais pas si j'ai bien cerné la question, mais c'est sûr qu'il y a des événements qui sont financés de manière récurrente, parce que c'est des évidences, le Festival d'été ou même le Festibière, c'est des événements qui sont financés... — et le Carnaval de Québec — qui sont systématiquement financés, mais il y a des choses un peu plus... Marathon SSQ, vous voyez, Festival ComediHa!, festival littéraire de Québec. Donc, il y a vraiment une variété de projets, là, qui touchent tous les secteurs d'activité, qui touchent plusieurs champs d'intérêt, qui touchent aussi plusieurs strates de la population. Il y a beaucoup d'événements qui, par défaut, se tiennent dans la circonscription de Taschereau, parce que c'est vraiment le cœur de la ville de Québec, mais il y a aussi beaucoup de choses qui s'organisent un petit peu partout en périphérie de la ville de Québec, dans Portneuf, dans Charlevoix. Il y a beaucoup de choses qui se passent dans la Capitale-Nationale. Et d'augmenter l'enveloppe du Secrétariat de la Capitale-Nationale...

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Merci, Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** ...nous permet de financer d'un bout à l'autre de la région.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Merci, Mme la ministre. Je cède maintenant la parole à l'opposition officielle, le député de Jean-Talon, pour 19 min 40 s.

• (20 h 30) •

**M. Proulx :** Merci, Mme la Présidente. On a parlé du troisième lien. J'aimerais ça, pouvoir m'entretenir avec la ministre du transport structurant, un sujet qui est aussi important. Et je sais qu'elle en a parlé, on a déjà eu l'occasion d'en parler ensemble, alors je ne doute pas de l'importance du projet. Je voulais... Et, puisque je l'ai moi-même porté, et discuté, et débattu pour le faire inscrire par le Conseil des ministres au Plan québécois des infrastructures comme un projet important pour la Capitale-Nationale, je voudrais parler du financement, parce que, Mme la Présidente, vous le savez, on en a parlé dans les dernières semaines, il y a un enjeu à l'égard du financement, il y a un enjeu à l'égard du financement par le fédéral.

Je comprends que Québec a confirmé les investissements que nous avions prévus, et c'est tant mieux, c'est une bonne nouvelle, et a clairement indiqué que ces investissements-là seraient présents pour un projet de transport structurant à Québec. Là-dessus, pas de réserve et pas d'enjeu, je le sais. Je veux parler du fédéral parce qu'il y a deux options, vraisemblablement, pour le gouvernement, Mme la Présidente, c'est de sécuriser rapidement le financement de ce projet en faisant ce qu'il se doit maintenant... si on a l'impression que ça peut nous glisser sous les doigts, parce que, pour des

raisons qu'on ne contrôle pas, la négociation qu'ils ont avec le gouvernement fédéral n'aboutit pas. Le gouvernement fédéral a des programmes. Le gouvernement fédéral n'est pas une organisation qui est flexible, vous l'aurez compris. Le gouvernement fédéral va se retrouver très bientôt, également, dans une campagne électorale. Alors, pour toutes sortes de raisons, voyant l'été arriver, je me dis : Peut-être que les négociations qu'ils ont, Mme la Présidente, n'aboutiront pas. Et moi, comme bien des gens, j'ai une crainte pour ce projet, projet qui est soutenu par la population de Québec, projet qui a été même réitéré pour son appui dans un sondage récent.

Est-ce que la ministre, Mme la Présidente, peut nous confirmer qu'elle travaille à tous les jours pour que ce soit fait, sécuriser ce financement? Et quelles démarches elle fait? Hormis ce que j'entends de la part du premier ministre, qui négocie avec le fédéral sans succès, est-ce qu'il y a des gestes qui sont posés pour nous assurer que, oui, on ne sera pas en compétition entre nous, mais qu'on va prioriser Québec? Quels sont les gestes que la ministre pose, Mme la Présidente, actuellement pour nous assurer que le financement du fédéral soit au rendez-vous ou que le financement disponible soit pris en compte et soit mis de l'avant pour financer ce projet important?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** Oui, merci, Mme la présidente. Bien, je vais rassurer le collègue de Jean-Talon, parce que, oui, je suis très active dans ce dossier-là, comme dans tous ceux qui touchent la capitale, d'ailleurs. Et, comme le troisième lien, je travaille de près avec mon collègue ministre des Transports, qui dans ce dossier-là aussi est très vaillant, est très actif. Donc, oui, nous sommes en démarches permanentes. Il y a mon collègue du Trésor aussi, bien sûr, qui est très impliqué dans le dossier, parce que, ce genre de négociation, dès qu'il est question d'argent, évidemment, les conseils du trésor ne sont jamais loin.

Donc, oui, je travaille fort sur ce projet. Le collègue de Jean-Talon l'a dit lui-même, nous avons officiellement donné notre appui, notre formation politique, et maintenant notre gouvernement a formellement donné son appui au projet de réseau structurant. Nous avons à l'origine trois conditions pour appuyer ce projet, donc pas de dépassement de coûts, interconnexion avec la Rive-Sud et une desserte appropriée des banlieues de Québec. À notre sens, ces conditions-là sont remplies. Évidemment, les dépassements de coûts, on a toutes les raisons de croire que ça va bien aller du côté des coûts, mais ça demeure la ville qui est maître d'oeuvre du projet. Mais donc, à notre sens, les conditions sont remplies, de prime abord, donc nous avons donc réitéré notre appui au projet.

Et, aussitôt arrivés au gouvernement, dès notre premier budget, qu'avons-nous fait? Nous avons enchâssé 1,8 milliard de dollars pour financer le projet de réseau structurant. Donc, 1,8 milliard de dollars, Mme la Présidente, sur 3 milliards, c'est beaucoup, c'est 60 % du projet... — est-ce que mon calcul est bon? — oui, c'est ça, excusez, donc 60 % du projet que nous avons cristallisé dans notre dernier budget, noir sur blanc. Puis, si vous regardez le petit tableau, je n'ai plus la page par coeur, mais il est écrit, là : Projet de réseau structurant de Québec, 1,8 milliard de dollars. Et, la ligne en dessous, il est écrit : Participation du fédéral, 1,2 milliard de dollars. Et c'est là que... Page F.12, si jamais quelqu'un le cherche. Donc, gouvernement du Québec, 1,8, et gouvernement du Canada, 1,2, financement à confirmer, bien sûr, puisque, comme le dit très pertinemment le collègue de Jean-Talon, ce n'est pas toujours chose aisée que de faire mouvoir une machine comme le gouvernement fédéral. Est-ce que ça se dit, mouvoir? Je pense que oui.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Ça va, Mme la ministre?

**Mme Guilbault :** Bon, je vais penser à mes verbes pendant que le collègue prend le relais.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** M. le député de Jean-Talon.

**M. Proulx :** Pas de problème. On pourra s'offrir et se proposer des synonymes, au besoin.

La question, fort simple, pour la ministre, Mme la Présidente, c'est la suivante. Je comprends qu'il y a des négociations pour faire les choses différemment des programmes existants, je l'ai entendu et de la part du président du Conseil du trésor et de la part du premier ministre. Maintenant, les échéanciers sont tels que le gouvernement fédéral va, lui aussi, se retrouver à la fin d'une session parlementaire, dans l'incapacité de changer ses règles possiblement, à court terme, et va se retrouver dans un épisode électoral qui va l'amener à faire autre chose que de négocier avec le gouvernement du Québec. Qu'est-ce qui va arriver à ce moment-là? Quelle garantie on a, nous, les gens de Québec, que ce projet-là peut se réaliser s'il n'y a pas de réussite et d'entente particulière avec le gouvernement fédéral? Est-ce que la ministre peut, Mme la Présidente, s'engager à ce que, si ça ne fonctionne pas, ils utiliseront les programmes existants, quitte à déplaire à des gens, mais de prioriser la ville de Québec et le réseau structurant à Québec? Parce que c'est de notre capitale nationale dont il est question.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** Oui, merci, Mme la Présidente. Bien, le député me demande est-ce que je m'engage à prioriser la ville de Québec, et ma réponse est, justement, oui. La raison pour laquelle nous sommes en négociation est précisément parce qu'on priorise la ville de Québec. Et je ne peux pas m'empêcher, Mme la Présidente, d'évoquer le fait que le problème, le litige, actuellement, relativement au financement du projet de réseau structurant porte sur le partage des coûts ou plutôt sur la façon dont le gouvernement... libéral, oui, libéral, mais fédéral cherche à nous contraindre d'utiliser les enveloppes fédérales disponibles. Il y a une enveloppe fédérale de 5,2 milliards qui est disponible pour financer du transport en commun au Québec, et, à cause d'une entente, qu'on appelle l'Entente bilatérale intégrée, une mauvaise entente qui a été signée



en juin dernier par le précédent gouvernement libéral dont faisait partie le député de Jean-Talon, la ville de Québec doit se résigner à toucher 8 %, 8 % seulement de l'enveloppe d'argent pour le transport en commun au Québec.

Donc, est-ce que le député de Jean-Talon, qui est un député de la région de Québec, qui a été partie prenante à cette mauvaise entente, est vraiment en train de me demander à moi, aujourd'hui, si je priorise Québec...

**La Présidente (Mme Dansereau) :** En terminant.

**Mme Guilbault :** ...alors qu'il a laissé tomber Québec dans la négociation de cette entente et que moi, je cherche à aller chercher plus d'argent pour notre région?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Merci. Le député de Jean-Talon, la parole est à vous.

**M. Proulx :** Oui, Mme la Présidente. Il y a deux façons de diriger tout ça. Vous le faites. Il y a deux façons de s'entendre et de discuter également. Si Mme la ministre veut passer son temps à mettre la faute sur les autres, on peut le faire toute la soirée, mais ce n'est pas le souhait que j'avais. Alors, si vous le souhaitez, on peut le faire ainsi, mais je reviens à ma question principale. Il n'est pas question de moi. Il n'est pas question du gouvernement précédent. Il n'est pas question de la fondation de Québec non plus. Il est question, actuellement, du gouvernement et de la possibilité que vous avez ou non de réaliser ce projet.

Actuellement, vous êtes dans la situation suivante : vous jouez à la roulette russe avec le projet en discutant et négociant avec le gouvernement fédéral. Vous dites, vous, ministre de la Capitale-Nationale : Je ne veux pas déplaire aux autres, je ne veux pas que Montréal soit mécontente, il faut que je trouve une autre façon de négocier et de faire en sorte que ce projet-là puisse se réaliser. La question que je vous pose, c'est la suivante : Qui s'occupe de Québec, autour de la table du Conseil des ministres? Qui fait en sorte que, s'il y a fin de session à Ottawa et qu'il n'y a aucune négociation, vous ferez ce qu'il se doit, c'est-à-dire utiliser l'argent disponible ou laisser ce dossier-là aller, et Québec sera privée pour un moment historique d'un transport structurant?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** Oui. Bien, j'aimerais savoir de quel argent disponible est-ce que le député de Jean-Talon parle, parce que je viens de lui réexpliquer l'entente, dont il était partie prenante, qui consiste à laisser à la ville de Québec seulement 8 % d'une enveloppe fédérale de 5,2 milliards de dollars, et Montréal touche 72 %, 72 % de l'argent va à Montréal et 8 %, à Québec. Donc, le collègue dit : Il n'est pas question de moi. Bien, je pense que oui, parce que cette mauvaise entente là, elle a été signée à son époque, alors qu'il était ministre, supposément, responsable de la Capitale-Nationale. Et c'est un député de Québec, c'est quelqu'un qui demeure à Québec... bien, Québec... le grand Québec, et je le sais, qu'il aime la ville de Québec... ou en tout cas je l'espère. Donc, je me demande... Comment peut-il, aujourd'hui, penser qu'on devrait se résigner à ce que Québec touche seulement 8 % d'une enveloppe de 5,2 milliards, alors qu'il demeure à Québec, il est un député de Québec, il a été ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale? Et il semble être en train de nous dire que la bonne décision, ça a été d'abandonner Québec dans cette négociation-là et, aujourd'hui, de dire : Bien, pourquoi vous n'acceptez pas comme nous, à l'époque, de vous résigner à avoir juste 8 %? Bien, si c'est ça, la question, Mme la Présidente, ma réponse est : Non, je ne me résigne pas. Non, 8 %, ce n'est pas assez pour la ville de Québec, dans une enveloppe de 5,2 milliards de dollars. Non, nous ne financerons pas davantage, à même notre propre argent fédéral... nous ne financerons pas davantage que 1,8 milliard, auquel on s'est engagés et qui est noir sur blanc dans notre budget. Et, non, je ne cesserai jamais de défendre les intérêts de ma ville et de ma région, que ce soit au sein du Conseil des ministres, autour de la table du Conseil des ministres, dans les divers projets que j'ai, dont j'ai à débattre un peu partout dans les médias ou ailleurs. Jamais je n'abandonnerai Québec de la façon dont le député de Jean-Talon l'a fait à son époque. Et, vraiment, non seulement je trouve curieux qu'il soit aussi indifférent au sort réservé à Québec dans l'entente bilatérale intégrée, mais je trouve même qu'il devrait se battre à nos côtés pour essayer d'aller chercher plus d'argent de la part du gouvernement fédéral, essayer d'obtenir à la ville de Québec sa juste part d'une enveloppe qui est généreuse, une enveloppe qui est généreuse...

• (20 h 40) •

**La Présidente (Mme Dansereau) :** En terminant.

**Mme Guilbault :** ...5,2 milliards de dollars. Ce n'est pas normal...

**La Présidente (Mme Dansereau) :** S'il vous plaît!

**Mme Guilbault :** ...qu'il y ait seulement 400 000 \$ pour la ville de Québec.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** La parole est au député de Jean-Talon.

**M. Proulx :** Merci, Mme la Présidente. Ce que ça laisse entrevoir, Mme la Présidente, et ce n'est pas seulement moi qui le dis, c'est que... on a l'impression que le gouvernement de la CAQ, Mme la Présidente, a choisi le troisième lien au détriment du réseau de transport structurant et qu'à la fin, si l'argent n'est pas disponible, ils feront un choix. Ils s'en vont tête baissée dans le troisième lien, Mme la Présidente, sans aide, sans financement, avec un : Vas-y, mon beau... Salut,

M. Duclos. Es-tu intéressé par le troisième lien? Et, dans le cas du transport structurant, il faudrait dire aux anciens parlementaires, dire à l'ancien gouvernement... reprocher à tous ceux et celles qui ont travaillé à ce projet, leur dire : Vous avez mal fait vos affaires.

Il faut faire des choix. Ce projet-là, il est connu. Le tracé, il est connu. L'échéancier, il est connu. Les gens savent à quoi s'attendre. Dans le dossier précédent, Mme la Présidente, ce n'est pas le cas. Alors, ce que je demande à la ministre, et elle me dit qu'elle le fait, tant mieux, c'est : Qui défend véritablement la région de Québec dans ce dossier-là s'il devra y avoir de l'arbitrage à faire? Parce que c'est possible qu'il y ait de l'arbitrage à faire. Et que va-t-il se passer, Mme la Présidente, dans l'éventualité où cette négociation-là ne fonctionne pas, avec le fédéral?

Je voulais parler d'un autre sujet qui touche le transport pour ce bloc, Mme la Présidente, c'est toute la question de la mobilité dans son ensemble. Moi, j'ai toujours dit, Mme la Présidente, puis je pense que les collègues seront d'accord, autour de la table, que, pour toutes les grandes agglomérations, on a besoin d'un plan de mobilité. On a besoin d'un plan de mobilité qui touche tous les moyens de transport, c'est de l'intermobilité. Et puis il faut discuter puis réfléchir à long terme de façon à ce qu'on ne fasse pas les erreurs des autres, de façon à ce qu'on ne nuise pas à la productivité, notamment dans une ville comme la nôtre qui est en pleine croissance, Mme la ministre en a fait état d'entrée de jeu en rappelant ce qui s'est fait au cours des dernières années, en donnant les résultats extraordinaires qui sont à Québec, qui ne sont pas tous le fruit du hasard non plus.

Je voudrais l'entendre sur le prolongement de l'autoroute 40. Je sais que le député de La Peltrie est contre, je l'ai entendu. Je le connais depuis longtemps, alors je connais très bien sa position à cet égard-là. Mais on a beaucoup parlé du troisième lien, on s'intéresse beaucoup aux gens de Beaumont, et j'en suis, mais moi, je veux entendre parler des gens de la Rive-Nord, je veux entendre parler des gens qui circulent d'est en ouest, je veux entendre parler des gens qui voyagent à l'ouest, du nord vers le sud. Est-ce qu'il y a, au gouvernement, dans la vision, de terminer, dans notre espace de transport routier, ce prolongement de la 40? Est-ce qu'il y a cet intérêt de faire en sorte qu'il y ait ce prolongement de l'autoroute de la Capitale à partir de Saint-Augustin vers L'Ancienne-Lorette par ce tracé qui existe, qui n'a pas été utilisé, c'est vrai, mais qui existe et qui est une option, à terme, pour terminer cette boucle de transport routier?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre, la parole est à vous.

**Mme Guilbault :** Oui, bien, je vais commencer par revenir... Parce que, dans la première partie de l'intervention du député, on parlait encore du projet de réseau structurant, et il a reposé la question : Qui défend les intérêts de Québec? Bien, je veux répéter que moi, je les défends, mais je veux surtout ajouter que c'est certainement... en tout cas, lui ne les défend pas, parce que, depuis qu'il est question de régler le financement ou de boucler le financement de ce projet de réseau structurant, jamais, au grand jamais je ne l'ai entendu dire quoi que ce soit en Chambre ou dans les médias, dire quoi que ce soit de constructif pour essayer d'aller nous chercher davantage d'argent pour la ville de Québec pour financer ce projet-là.

Et, si ma mémoire est bonne, Mme la Présidente, je pense bien que son précédent gouvernement avait fait l'annonce du tramway, en tout cas avait donné son appui au tramway en début d'année 2018, donc avant la signature de l'EBI, l'Entente bilatérale intégrée, la mauvaise entente à laquelle le député de Jean-Talon a participé, de sorte que son précédent gouvernement avait donné son appui au projet, et par la suite le député de Jean-Talon aurait accepté l'enveloppe qui limitait de manière excessive le financement possible de la part du gouvernement fédéral. Donc, le député de Jean-Talon, oui, voulait le projet mais se résignait à ce qu'on touche seulement 400 000 \$ sur une enveloppe de 5,2 milliards. Donc, qui défend les intérêts de Québec? Certainement moi plus que lui, Mme la Présidente.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Merci, Mme la ministre. Une question du député de Jean-Talon. La parole est à vous.

**M. Proulx :** Oui, Mme la Présidente. Je vais laisser la collègue vouloir toucher la première place du podium, mais je vais revenir à ce qu'elle n'a pas dit, qui touche le prolongement de l'autoroute de la Capitale. Est-ce qu'elle considère, elle, comme le député de La Peltrie, que de faire la boucle par Henri-IV, c'est suffisant pour se déplacer correctement de l'ouest vers l'est, pour aller vers Charlevoix, vers Lebourgneuf, vers Laurentienne?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** La parole est à Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** Oui. Bien sûr, la mobilité, effectivement, c'est un enjeu important à Québec, au Québec en général, d'ailleurs, mais à Québec notamment. Nous, on avait une plateforme électorale qui... bien, déjà, on avait, nous, une plateforme électorale, à la dernière campagne électorale, qui contenait plusieurs engagements et qui avait un plan de mobilité pour notre région de Québec. Et, parmi les projets qu'on y présentait, il y avait évidemment le troisième lien, je ne reviendrai pas plus en détail parce qu'on l'a déjà abordé, mais il y avait ce troisième lien qui, oui, sera construit à l'est, mais qui aura pour effet indirect de désengorger une partie de l'ouest. Donc, il y aura déjà ça. Il y aura évidemment le réseau structurant, qui n'est pas notre projet, la ville en est maître d'oeuvre, mais nous avons donné notre appui symbolique et financier au projet, dont nous espérons qu'il va se conclure. Et il y a la tête des ponts aussi sur laquelle on compte travailler, la tête des ponts dont a déjà souvent parlé le précédent gouvernement aussi ou même les précédents gouvernements, qui a été au PQI, qui a été retiré, ça a tergiversé, comme bien d'autres projets, d'ailleurs, et en fin de compte ils n'ont rien fait. Donc, on compte aborder la chose, nous, de front, pour ce qui est de la tête des ponts. Évidemment, on fait les choses dans l'ordre, comme on le dit souvent, et là, en ce moment, on a déjà beaucoup de boulot, beaucoup de pain sur la planche avec le troisième lien. Et aussi

il faudra prendre en compte le réseau structurant et ses effets, là, bien concrets dans l'éventuel réaménagement de la tête des ponts. Mais tout ça pour dire qu'on a ces gros projets qui nous permettront d'améliorer la mobilité sur le réseau routier de la grande région de la Capitale-Nationale.

Le projet auquel il fait référence, le prolongement de l'autoroute 40, il sait qu'il n'est pas... il ne fait pas partie de nos engagements, il ne fait pas partie des projets que nous comptons mettre en application, pour une série de raisons, d'ailleurs. Et d'ailleurs je pense bien que son précédent gouvernement avait lancé une étude ou, en tout cas, avait lancé des travaux là-dessus, que nous n'avons pas poursuivis parce que c'est une évidence pour nous, Mme la Présidente, et même pour certains de ses anciens collègues, que ce n'est pas un projet réaliste et salutaire pour la région. Donc, il y a une foule de problèmes avec ce projet-là. D'ailleurs, les seuls moments où ils ont parlé de ce projet-là, c'est dans des campagnes électorales. Moi, je suis arrivé en politique en 2017 dans une élection partielle dans Louis-Hébert. Ça faisait des années qu'on n'avait pas entendu parler de ce projet-là. Sam Hamad, mon... — je ne sais pas si on peut nommer des noms — mon prédécesseur...

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Non, on ne peut pas nommer de noms, vous ne pouvez pas nommer de noms.

**Mme Guilbault :** Bon, en tout cas, mon prédécesseur, député de Louis-Hébert, qui a été...

**Une voix :** ...

**Mme Guilbault :** Oui, quand ils ne sont pas là, je pense qu'on peut.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Ah! O.K.

**Mme Guilbault :** Mais, bref, mon prédécesseur, député de Louis-Hébert, et qui a été longtemps ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, qui, lui aussi, avait la capitale à coeur, n'a jamais fait avancer ce projet-là, puis je pense qu'il y a des bonnes raisons pour ça. Les études qu'on a là-dessus disent que ce n'est pas un bon projet, et il y a une série d'embûches, là. Donc, on ne pourrait pas faire d'approche pour en faire une autoroute parce qu'il faudrait exproprier, et tout ça, alors il faudrait en faire un boulevard urbain. Donc, boulevard urbain, qu'est-ce qu'on fait avec ça? Il y a un effet de goulot d'étranglement parce qu'il faut mettre des lumières. On déjà un boulevard urbain juste à côté qui est le boulevard Hamel. Donc, je pense que le député de Jean-Talon sait très bien qu'il n'y a pas de réelle faisabilité ou de réel intérêt à se pencher davantage sur ce projet-là. Mais, comme je le disais, c'est un outil électoral comme un autre qu'ils ressortent de campagne en campagne ou dans des contextes comme ce soir. Mais nous préférons miser sur des projets qui sont réalistes, qui sont faisables et qui sont vraiment de nature à désengorger plus largement. Quand on parle du troisième lien, comme je disais, oui, il sera à l'est, mais ça va désengorger indirectement à l'ouest. Ça va désengorger aussi et ça va simplifier la vie d'une foule de gens dans tout l'est de la province. Le réseau structurant, bien, évidemment, pas besoin d'élaborer davantage pour comprendre qu'une foule de gens vont pouvoir se déplacer un peu partout dans la ville par le transport en commun, et donc...

**La Présidente (Mme Dansereau) :** ...Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** Bref, on a une belle vision pour la mobilité à Québec, qui exclut le projet que soulève le député de Jean-Talon.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Merci. Merci, Mme la ministre. Je cède maintenant la parole au député du Lac-Saint-Jean pour 13 minutes.

• (20 h 50) •

**M. Girard (Lac-Saint-Jean) :** Merci, Mme la Présidente. Donc, salutations d'usage à mes collègues, les gens du gouvernement, Mme la ministre, ainsi que votre équipe. Donc, ça me fait plaisir d'avoir la chance de discuter avec vous concernant la Capitale-Nationale, entre autres du Secrétariat de la Capitale-Nationale et de la Commission de la capitale nationale.

Moi, vous savez, Mme la Présidente, chez nous — je viens du Saguenay—Lac-Saint-Jean, un bleuet — un secrétariat du Saguenay—Lac-Saint-Jean ou une commission du Saguenay—Lac-Saint-Jean, ça n'existe pas chez nous. Donc, d'autant plus content de pouvoir m'exprimer un peu à ce niveau-là.

Et je sais quand même qu'au niveau du Secrétariat de la Capitale-Nationale on parle plus ici de dynamisme, de vitalité, de développement puis de rayonnement, tandis qu'au niveau de la Commission de la capitale nationale c'est plus une mission d'aménagement, d'embellir, aussi, de préserver certains milieux riches, on parle d'histoire, de culture. Donc, il y a quand même une différence entre les deux organisations.

Bien évidemment, quand on parle de ces dossiers-là, on parle, évidemment, d'investissements, de projets, aussi. Donc, en étant dans la commission de crédits, bien, moi, j'aimerais, Mme la ministre, avec votre équipe, peut-être, si vous pourriez un peu... Je serais curieux de savoir les investissements majeurs qui se sont faits, là, depuis le début du mandat, entre autres au niveau du Secrétariat de la Capitale-Nationale et de la Commission de la capitale nationale. Et peut-être, aussi... j'aurais peut-être une autre question, qui va toucher plus, un peu, le secrétariat, une fois que vous aurez répondu. C'est que vous avez, ce matin, annoncé, là, dans le Programme d'appui d'actions régionales, le PAAR... Peut-être un peu parler de la différence d'avant et des initiatives.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre, la parole est à vous.

**Mme Guilbault :** Oui. Merci, Mme la Présidente. Bien, j'aurais le goût de répondre puis de reparler abondamment du PAAR et autres choses, mais, pour aller dans l'ordre de la question de mon collègue de Lac-Saint-Jean, je pense qu'avec le consentement je laisserais la parole à Mme Ouellet, ici, qui est P.D.G. de la commission, et à M. Kirouac, qui est au secrétariat, pour qu'ils puissent nous présenter en résumé leurs missions bien distinctes, parce que mon collègue n'est pas le premier à se poser la question sur la différence entre les deux. C'est vrai qu'a priori ça peut, des fois, amener une certaine confusion, mais le secrétariat est vraiment intégré à mon ministère, là, pour le moment, mais, dans le fond, il se rattache au ministère de celui qui est porteur de la responsabilité de la Capitale-Nationale, alors que la commission est une entité autonome et indépendante. Mais, donc, si les gens sont d'accord, je laisserais peut-être Mme Ouellet, en premier, pour... parce que... Les dames d'abord.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** O.K. Est-ce qu'il y a consentement pour que Mme Ouellet s'exprime? O.K. Madame, votre nom et vos fonctions, s'il vous plaît.

**Mme Ouellet (Marie Claire) :** Alors, Marie Claire Ouellet. Je suis la présidente et directrice générale de la Commission de la capitale nationale, Commission de la capitale nationale qui a maintenant 24 ans d'existence et qui a un mandat, à plusieurs égards, d'aménagement, d'embellissement et également d'implication au niveau de certains dossiers. Vous avez, par exemple, un réseau de parcs et espaces verts qui sont dans le giron de la Commission de la capitale, qu'on pense au domaine Cataragui, qui est un des joyaux dans la région de la Capitale-Nationale, au parc du Bois-de-Coulonge, qui abrite plusieurs infrastructures intéressantes et qui sont aussi au service de la population et accessibles à la population, et le sentier des Moulins, dans le secteur de Charlesbourg, également. Bref, nous avons, au total, 14 parcs et espaces verts, dans la grande région, pour lesquels nous assumons un aménagement et un entretien au quotidien.

Nous avons, bien sûr, la promenade Samuel-De Champlain. Vous connaissez déjà les phases I et II qui ont été complétées il y a déjà quelques années, et nous sommes, comme la ministre a eu l'occasion de vous le préciser lors de sa présentation, à pied d'oeuvre pour réaliser la phase III de la promenade, qui va être, en additionnel, une source de fierté pour les Québécois, qui se sont déjà approprié la promenade, en témoignent de nombreux sondages qui viennent démontrer la satisfaction de la population et des touristes qui fréquentent cet espace, notamment durant la belle saison. Donc, nous allons entrer de plain-pied dans les travaux qui concernent plus spécifiquement la phase III tout au cours de l'été et des prochaines années.

Deux autres dossiers qui accaparent plus particulièrement notre attention, c'est la mise à niveau des Nouvelles-Casernes... On a également eu l'occasion de vous parler de cet espace, qui a été laissé à l'abandon pendant plusieurs décennies et qui fait l'objet d'interventions de la part de la commission dans un contexte où le site, évidemment, est classé historique et doit faire l'objet, dans un environnement qui est reconnu, au coeur du Vieux-Québec... donc qui doit faire l'objet d'attentions dans le cadre de cette mise à niveau de nos installations. Et enfin, cet été, nous allons relancer de pied ferme la mise en valeur du site Cartier-Roberval, dont la ministre a évoqué l'annonce au mois de décembre dernier.

Évidemment, bien, dépendamment de ces grands projets majeurs, il y a une foule d'autres projets. Je pourrais vous en entretenir pendant des heures, mais je vais laisser du temps à mon collègue du secrétariat pour qu'il puisse vous parler, effectivement, de son quotidien.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Est-ce qu'il y a consentement? Voulez-vous vous identifier, votre nom et votre fonction?

**M. Kirouac (Alain) :** Alain Kirouac, sous-ministre associé au Secrétariat de la Capitale-Nationale.

Le secrétariat soutient le ministre responsable de la Capitale-Nationale sur toute question ayant un impact significatif dans la région ou concernant son développement social, culturel, touristique et économique. Son rôle, également, consiste à s'assurer que la ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale possède l'information nécessaire sur les enjeux régionaux, qui lui permettent, évidemment, d'assumer pleinement ses responsabilités en regard des attentes provenant des principaux acteurs du milieu. Pour ce faire, le secrétariat exerce un rôle de vigie, également, soit au moment de l'élaboration de politiques et de programmes gouvernementaux, soit par ses relations avec les acteurs régionaux ou soit par sa présence à des rencontres régionales.

Dans le but, aussi, d'accroître la cohérence et l'efficacité de l'action gouvernementale sur le développement de la région de la Capitale-Nationale, le secrétariat, et ça, c'est intéressant, agit de concert avec les partenaires gouvernementaux et régionaux. Le secrétariat privilégie une approche inclusive et participative permettant au ministre d'exercer un leadership de collaboration. Ce rôle est directement lié aux interventions horizontales du secrétariat, celui-ci étant reconnu comme facilitateur dans l'action régionale, quelle que soit l'importance du financement accordé par ce dernier.

Au chapitre du financement, la ministre nous l'a bien indiqué tout à l'heure, le secrétariat administre un fonds permettant de soutenir la réalisation de projets qui ont un impact pour la région en agissant en complémentarité des autres programmes financiers disponibles au sein des ministères et des organismes sectoriels. Le Programme d'appui aux actions régionales, le PAAR, est pourvu d'une enveloppe budgétaire annuelle de près de 10 millions de dollars sur cinq ans, comme la ministre nous l'a expliqué tout à l'heure. Les fonctions du secrétariat font en sorte qu'il cherche à favoriser le partenariat dans l'élaboration de la mise en oeuvre de stratégies de développement de même que le déploiement de mesures et de politiques gouvernementales par les instances locales et régionales, notamment en ce qui a trait aux mesures du partenariat avec les municipalités.

Je vous ai résumé le plus brièvement possible ce que nous faisons. Et je terminerais en vous disant que le secrétariat s'assure également de l'octroi des budgets de transfert, des suivis et de la reddition de comptes auprès des

instances locales et régionales, donc, grosso modo, particulièrement avec nos partenaires que sont la ville de Québec et les MRC. Voici, en gros, quel est le rôle du Secrétariat de la Capitale-Nationale sur ce territoire, de Charlevoix à Portneuf. Merci.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Merci. Je retourne la parole au député du Lac-Saint-Jean. Il reste 4 min 11 s.

**M. Girard (Lac-Saint-Jean) :** Quatre minutes?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Et sept.

**M. Girard (Lac-Saint-Jean) :** Bon, bien, écoutez, moi, là, il y a un autre sujet qui m'intéresse aussi au niveau de la Capitale-Nationale, je vais complètement changer de sujet. J'aimerais ça m'entretenir avec vous un petit peu plus au niveau du premier lien, le pont de Québec, quand même un pont, quand même, d'une grande importance. On sait que c'est un monument centenaire, hein? Il y a toute une histoire autour de ce pont-là, on n'a qu'à penser aux deux effondrements, au début... vers 1917. Puis aussi c'est un pont, quand même, de classe internationale, du génie civil, puis c'est quand même un pont avec la plus grande portée libre au monde. Donc, c'est quand même un monument... blague à part, on peut se permettre... quasiment la huitième merveille du monde, là. Puis, comme premier lien, il y a quand même près de 30 000 véhicules à toutes les années... excusez, par jour qui utilisent le pont, comparativement au pont Pierre-Laporte, que c'est 120 000 véhicules. Donc, c'est quand même un premier lien d'une grande importance.

Et je sais, Mme la ministre, là, que vous savez où est-ce que je veux en venir, mais il y a quand même deux organisations, il y a le CN et il y a le ministère du Transport du Québec, qui s'occupent aussi... au niveau de l'entretien. On sait que le CN s'occupe au niveau de la structure, tandis que le ministère des Transports s'occupe, exemple, des lampadaires, du tablier du pont, de la signalisation. Et on a vu, là, dans les... Il y a eu quand même beaucoup d'articles qu'on parlait du pont de Québec, entre autres au niveau de la restauration du pont de Québec, notamment au niveau de la peinture. Donc, Mme la ministre, j'aimerais peut-être, avec votre équipe, peut-être que vous nous parliez un petit peu de la situation, là, de la peinture, de la réfection du tablier au niveau du pont de Québec, s'il vous plaît.

• (21 heures) •

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre. Il vous reste 2 min 15 s.

**Mme Guilbault :** Oui, merci. Donc, ma surprise était sincère, parce que je pensais que le collègue allait enchaîner sur la commission, le financement des projets, puis tout ça. Mais c'est un...

**Une voix : ...**

**Mme Guilbault :** Non, mais c'est ça. Bien, c'est bien correct, parce qu'effectivement, le premier lien, c'est un autre dossier de la Capitale-Nationale, et, moi, ils me tiennent tous à coeur. Non, mais c'est ça, c'est correct. C'est évolutif et effervescent. C'est exactement comme ça qu'on aime ça.

Donc, le pont de Québec, oui, c'est un dossier important de la région de Québec. Quand on était dans l'opposition, on a souvent dénoncé l'inertie du précédent gouvernement libéral dans ce dossier-là, dans le sens où on sait que le gouvernement fédéral s'était engagé à régler l'épineux dossier de la peinture, mais il y a plusieurs enjeux avec le pont de Québec, là, mais prenons la fameuse peinture... Et donc, c'est ça, le gouvernement fédéral libéral actuel, très tôt après son élection, en 2015, a pris l'engagement de régler le dossier de la peinture en 2016. Et nous, on trouvait insensé que notre précédent gouvernement libéral provincial ne revenait jamais sur ce sujet-là, ne mettait jamais de pression, ne cherchait jamais à savoir où en était cet engagement électoral manifestement pas rempli de la part du fédéral. Et, aussitôt arrivés au gouvernement, nous avons mis le sujet sur le tapis. Je parlais, tout à l'heure, de ma première rencontre avec mon vis-à-vis fédéral, M. Duclos, dans le cadre de laquelle j'ai abordé le réseau structurant, et le troisième lien, et aussi la peinture du pont. Donc, nous continuons de nous attendre à ce que le fédéral règle cette question, en collaboration avec le CN.

Pour notre part, nous avons déjà des investissements importants à faire dans le pont de Québec, 200 millions de dollars pour le tablier. Le tablier du pont est vraiment sous notre responsabilité, du ministère des Transports. Ce sera des investissements importants, 200 millions de dollars, quand même, et qui touchent, comme je dis, le tablier, et donc vraiment la structure, la sécurité de notre pont. Et, bien que la peinture nous préoccupe, puis qu'on aimerait bien que notre pont se refasse une beauté, nous considérons que l'aspect sécuritaire passe largement avant l'aspect esthétique, raison pour laquelle nous concentrons nos efforts financiers sur le tablier du pont, tout en souhaitant que le gouvernement fédéral remplisse enfin sa promesse et son propre engagement à l'effet qu'il doit régler le dossier de la peinture avec le CN.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Merci, Mme la ministre. Nous allons passer au deuxième groupe d'opposition avec le député de Jean-Lesage, pour une durée de 14 min 35 s. M. le député.

**M. Zanetti :** Je vous remercie beaucoup, Mme la Présidente. Alors, c'est vraiment une joie pour moi de pouvoir discuter de l'avenir de notre Capitale-Nationale, qui est aussi la capitale de notre futur pays. Et il y a plusieurs choses que je veux aborder, mais... Bien, je vais commencer avec la question du port.

Mme la ministre, donc, le port, on le sait, le port a des activités qui polluent énormément les quartiers centraux de Québec. Un récent sondage disait que les résidentes et résidents du Vieux-Limoilou, à neuf sur 10, là, étaient préoccupés, très, très préoccupés par la qualité de l'air dans Limoilou. Est-ce que vous pouvez dire que, d'ici la fin de l'année, là, vous allez demander au port de Québec de mettre sous couvert ses opérations de transbordement de vrac, pour protéger la santé des citoyennes de la capitale et des citoyens?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** Bien, non, non, parce que les activités portuaires sont évidemment très importantes pour l'économie régionale. Et je sais que le député de Jean-Lesage a des préoccupations par rapport au port, et ça se comprend, compte tenu de la circonscription qu'il représente, mais il faut comprendre que le port a fait plusieurs efforts dans les dernières années, notamment dans la foulée de l'histoire... ou en tout cas, je dirais, du litige, là, qu'il y a eu ou... C'est parce qu'il y a eu des recours juridiques aussi là-dedans, et tout ça, ça fait qu'il faut quand même être prudent, même s'ils sont terminés. Mais donc je peux comprendre, mais il y a beaucoup d'efforts qui ont été consentis par le port à cet égard. Et le port demeure un acteur incontournable dans l'économie régionale. Les activités portuaires sont un vecteur important de développement économique, notamment en regard du fait que nous avons de grandes aspirations en matière de développement économique, à Québec. Nous avons... Bien, je ne sais pas si le... Ah! Bon.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Vous pouvez terminer et conclure, Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** Non, bien, c'est que ma phrase aurait été longue. Ça fait qu'en fait je vais recéder la parole, et puis je reviendrai.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** M. le député de Jean-Lesage.

**M. Zanetti :** Je vous remercie. Alors, je trouve un peu grave qu'aussi brutalement la ministre de la Capitale-Nationale dise : Non, je ne vais pas agir au port pour protéger la santé des gens parce que... — et c'est une fausse opposition, c'est un faux dilemme total — parce que l'économie est importante. Mettre les opérations sous couvert au port de Québec, là, Mme la ministre, ça veut dire, là, quelques millions de dollars, ça veut dire continuer les mêmes opérations mais le faire de façon sécuritaire, comme le font plein d'autres compagnies responsables dans le monde, comme l'imposent d'autres pays. Alors là, vous êtes en train de nous dire : Nous, on ne fera pas ça, parce que, pour nous, là, la santé des personnes du Vieux-Limoilou puis des quartiers centraux, bien, c'est moins important que quelques dizaines de millions de dollars, que, de toute façon, le port veut utiliser pour s'agrandir en 2020, de toute manière. C'est ça que vous êtes en train de dire?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre, la parole est à vous.

**Mme Guilbault :** Oui. Bien, Mme la Présidente, bien honnêtement, je ne suis pas certaine de comprendre la question du député de Jean-Lesage. Comme j'ai dit, il y a certains recours, en ce moment, juridiques qui sont en cours, justement. Donc là... C'est parce que je veux être sûre, là, de ne pas me mettre les pieds dans les plats. Ça fait que, là, je veux bien comprendre, là, la question du député et surtout éviter de faire des commentaires qui pourraient nuire à des procédures en cours.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Je vais redonner la parole au député de Jean-Lesage, qu'il reformule sa question.

**M. Zanetti :** Bon, avec déception, je vais passer à un autre sujet, mais je vais... je m'engage formellement à envoyer à votre bureau une copie du film *Bras de fer*, qui a été tourné par les documentaristes, frères Seaborn, dans le Vieux-Limoilou, et aussi une revue de presse sur le sujet, parce que je pense que c'est un dossier duquel vous devez vous saisir rapidement. Et, lorsque vous aurez vu cette information-là, j'espère qu'on pourra avoir une discussion, parce que c'est vraiment quelque chose qui est urgent et important.

Je vais passer à un autre sujet, la question du financement du tramway. Le financement du tramway, c'est vraiment crucial. C'est quelque chose qui presse. Je suis probablement plus insatisfait que vous encore de la formule du financement fédéral par rapport à ça. C'est complètement illogique que nous nous... que nous nous soumettions — j'aurais voulu faire ça sans faute — que nous nous soumettions à un système politique dans lequel on demande la permission à Ottawa pour financer nos projets. Ça, c'est complètement absurde. Mais, une fois que vous avez décidé que c'était ça qu'on allait faire... Je trouvais bonne votre stratégie, là, avant le budget fédéral. Vous disiez, en gros : Il faut que vous mettiez plus d'argent, on n'est pas d'accord de le prendre dans le Fonds vert, ça va enlever ailleurs, changez les règles d'attribution. Et puis ça avait de la logique. Mais, à partir du moment où le gouvernement fédéral, là, ils ont fait leur budget, puis qu'ils ont dit : L'argent, il est là, mais prenez-le dans le Fonds vert, là... je suis très insatisfait, moi, de ça, mais, à partir du moment où c'est ça qu'ils disent, c'est quoi, le plan? Combien de temps encore? Est-ce que vous allez attendre le budget de l'année prochaine avant de sécuriser le financement du tramway? Parce qu'ils ne changeront pas d'idée en cours d'année, là. Là, ils ont dit non. Est-ce que vous êtes en train de dire que vous allez reporter et risquer, là, d'entraver gravement le projet de tramway, voire, peut-être, de l'annuler? Est-ce que c'est ce que vous êtes en train de dire, quand vous dites : On ne change pas d'idée sur le financement du tramway?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** Oui, merci. Bien, pour rassurer le député de Jean-Lesage, comme je l'ai déjà dit, il y a encore des discussions et des négociations qui sont en cours, au sujet du financement du réseau structurant, entre mes collègues et ceux du gouvernement fédéral, notamment ceux du Trésor, parce que, à moins que le député de Jean-Lesage ait connaissance de déclarations ou de conversations privées que j'ignore, je n'ai pas encore entendu le gouvernement fédéral officiellement

dire non au financement du projet de réseau structurant, et tant mieux, parce que mon souhait, je l'ai dit tout à l'heure au collègue de Jean-Talon, mon souhait, c'est que nous parvenions enfin à une entente sur la façon dont le gouvernement fédéral va financer cet important projet de transport en commun à Québec. Et je suis heureuse que, contrairement au député de Jean-Talon, le député de Jean-Lesage reconnaisse qu'il est scandaleux que, dans une enveloppe de 5,2 milliards de dollars, la ville de Québec ait droit à seulement 8 %, un maigre 400 000 \$...

**Une voix :** ...

**Mme Guilbault :** ...400 millions — mon Dieu! excusez, oui, 400 000 \$ — 400 millions de dollars sur 5,2 milliards de dollars. Ça n'a aucun sens, Mme la Présidente. Et la formule de calcul de cette enveloppe-là, de toute façon, n'a aucun sens, parce que systématiquement c'est toujours Montréal qui va avoir l'argent. Ça fait qu'on fait quoi quand on est Québec, quand on est Sherbrooke, quand on est Saguenay, quand on est Gatineau? Sous prétexte qu'on n'a pas de population, on n'aura jamais de réseau structurant puis de transport en commun? Ça n'a aucun sens.

Et je ne peux pas m'empêcher de blâmer le précédent gouvernement, c'est lui qui a signé cette entente-là, bilatérale intégrée. Je veux dire, ça n'a aucun sens, qu'on soit ministre de la Capitale-Nationale ou qu'on soit responsable de n'importe quelle autre région que Montréal, de penser que c'était une bonne idée de participer à une entente qui contraint Québec à toucher des miettes alors qu'on a le droit d'avoir un réseau moderne et structurant au même titre que Montréal.

• (21 h 10) •

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Merci. Je redonne la parole à M. le député de Jean-Lesage.

**M. Zanetti :** On peut blâmer le dernier gouvernement pour cette entente-là, on peut faire ça, c'est un choix qu'on peut faire, mais le problème fondamental, c'est qu'on se laisse dans une position où on dit à Ottawa : Décidez pour nous, puis après ça on se plaint des résultats. Alors, il y a une contradiction extrêmement grande là-dedans, et la solution fondamentale, là-dedans, c'est d'arrêter de se soumettre à Ottawa, c'est de faire un pays, c'est d'arrêter de dire : On va leur donner l'argent, puis eux vont nous dire comment qu'on le dépense, puis après ça, quand on ne sera pas contents, on va se plaindre.

Mais sur un autre sujet, là... bien, en fait, sur le même sujet, je veux voir jusqu'où ça va nous mener, parce que vous dites qu'il y a des négociations en cours, tant mieux, mais il y a des gros risques de retarder le projet, à l'heure actuelle. Alors, la question, c'est : Quand est-ce que vous allez arrêter de négocier? Et là je vous pose deux questions en une, là : Quand est-ce que vous allez... C'est quoi, votre date butoir pour arriver à une entente avec le fédéral puis trouver une autre solution, d'une part? Et, d'autre part, si jamais le fédéral ne bouge pas sur sa position, qu'allez-vous faire? Est-ce que vous allez financer avec des fonds publics ou est-ce que vous allez ouvrir le financement du tramway à des partenariats public-privé? Est-ce que c'est quelque chose qui est dans vos cartons?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** Oui, bien, ça demeure... Il faut le rappeler, là, c'est le projet de la ville de Québec, le tramway. Oui, nous le supportons. Oui, nous avançons une somme considérable, nous l'enchâssons noir sur blanc dans notre budget parce que ça traduit, finalement, la formalité de notre engagement à appuyer ce projet-là, mais ça demeure que c'est le projet de la ville de Québec.

Donc, la ville de Québec, tout comme le député de Jean-Talon... Puis moi, évidemment, j'ai côtoyé le maire de Québec à plus d'une reprise depuis ma nomination, ses collègues aussi, conseillers municipaux, et je l'ai toujours encouragé — et c'étaient mes mots exacts — à mettre la pression au bon endroit. Donc, c'est un projet de la ville de Québec, et la ville de Québec doit obtenir le financement suffisant pour pouvoir le mettre en branle. Et de notre part, le gouvernement provincial, si vous me passez l'expression, ça n'a pas niaisé, Mme la Présidente. On est arrivés au gouvernement au mois d'octobre, et à notre premier budget le 1,8 milliard était là, noir sur blanc, fini, merci, bonsoir, réglé, 1,8 milliard du gouvernement du Québec. Il reste le gouvernement fédéral. Et c'est la raison pour laquelle j'encourage tous les acteurs concernés et intéressés par le projet de transport en commun de la ville de Québec à joindre leurs voix à la mienne, à la nôtre, au gouvernement, et je fais cette suggestion-là aussi à la ville de Québec, pour que tous ensemble nous fassions comprendre au gouvernement fédéral que ça n'a aucun sens de refuser d'accorder à Québec, à la ville de Québec davantage d'argent pour financer son projet, de tout donner à Montréal systématiquement. C'est un cercle vicieux, je l'ai dit, c'est un cercle vicieux. Si on donne toujours tout à Montréal, sous prétexte qu'il y a plus de monde, bien, il n'y a jamais personne qui pourra avoir de nouveau projet puis qui pourra avoir de réseau structurant ailleurs qu'à Montréal. Ça fait que comment tu fais pour prendre le transport en commun si tu habites à l'extérieur de Montréal? Tu sais, je veux dire, j'ai beau tourner ça dans tous les sens, je ne peux même pas comprendre que le précédent gouvernement a pensé que c'était une bonne idée de signer cette entente-là. Et je peux encore moins comprendre que le député de Jean-Talon ne s'insurge pas avec moi contre l'injustice que ça pose pour notre ville, notre région de Québec.

Mais passons là-dessus. Le député de Jean-Lesage, lui, semble partager mon insurrection, donc je l'encourage à joindre sa voix à la mienne, à nous adresser au gouvernement fédéral, qui est en année électorale, donc, si vous me passez à nouveau l'expression, le timing est idéal, je pense, pour faire peser les intérêts de Québec dans la balance et nous assurer d'avoir le financement adéquat pour ce projet.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Merci, Mme la ministre. Je cède la parole au député de Jean-Lesage.

**M. Zanetti** : Si la ministre choisissait l'insurrection, je serais avec elle, c'est certain. Je ne suis pas sûr que c'est vraiment le plan de son gouvernement. Mais, en tout cas, je pense qu'effectivement je nous encouragerais à aller jusqu'au bout là-dedans. C'est important. On ne pourra jamais aller au bout de nos rêves tant qu'on les lie aux conditions, aux volontés, aux caprices, aux intérêts d'un Parlement étranger. Alors, ça, c'est un problème fondamental qu'il faudra régler.

Sur une autre... Mais, en fait, en fait, il y a une question à laquelle vous n'avez pas répondu exactement, et j'aimerais avoir quelque chose de précis là-dessus. Est-ce que vous envisagez... Advenant le cas où le gouvernement du Canada, là, ne modifie pas sa formule de financement et qu'il ne rajoute rien, est-ce que vous envisagez la possibilité d'avoir recours à des partenariats public-privé pour financer le tramway de Québec?

**La Présidente (Mme Dansereau)** : Mme la ministre, pour 2 min 25 s.

**Mme Guilbault** : Oui, bien, Mme la Présidente, c'est le projet de la ville de Québec. Donc, il faut bien faire la différence entre le fait que nous l'appuyons très significativement, par l'entremise d'un montant d'argent qui est important, mais ça demeure le projet de la ville de Québec. Donc, c'est à la ville de Québec de bâtir un montage financier et de s'assurer d'obtenir ces diverses sommes-là, conformément au montage financier qu'elle aura élaboré, de s'assurer d'obtenir ces diverses sommes-là de la part des personnes dont elle espère les obtenir.

Donc, la ville a fait son démarchage auprès du gouvernement du Québec, du précédent gouvernement, a obtenu rapidement leur appui, en tout début d'année dernière, comme je le disais, et pourtant, paradoxalement, quelques mois plus tard, ce même gouvernement a signé une entente dont il savait très bien que ça priverait la même ville de Québec, pour le même projet, d'un financement qui a de l'allure. Alors, ça, ce sera un mystère jusqu'à la fin des temps, Mme la Présidente. Mais donc c'est ça. Alors, c'est la ville de Québec qui doit vraiment faire son montage financier. Si elle veut recourir à du financement privé, si elle veut l'autofinancer ou autres, c'est vraiment la ville de Québec qui peut prendre ces décisions-là.

**M. Zanetti** : Alors, rapidement...

**La Présidente (Mme Dansereau)** : ...rapidement, il reste 1 min 17 s.

**M. Zanetti** : Ça, c'est des gens, en ce moment, qui sont à l'île d'Orléans, à se rassembler dans un rassemblement pour, justement, lutter contre le troisième lien, parce qu'eux, ils ne veulent pas voir leur île saccagée. Il y avait 700 personnes intéressées à l'événement, je ne sais pas il y en a combien qui sont sur place, à l'Espace Félix-Leclerc. Donc, il y a une grande opposition. Et, moi, ce que j'aimerais savoir : Quand on choisit, en plus, un lien à l'est, là, c'est combien de voitures vous estimez qui vont passer sur ce pont de 6 milliards de dollars? Combien de voitures, vous estimez, qui vont utiliser ce pont-là, mettons, à l'heure de pointe, dans les premières années, là, les chiffres que vous avez, peu importe lesquels?

**La Présidente (Mme Dansereau)** : 35 secondes, Mme la ministre, pour répondre.

**Mme Guilbault** : Bien, il y a déjà deux liens dans l'ouest qui sont saturés. Je ne sais pas si le député de Jean-Lesage fréquente la Rive-Sud, mais, quand tu essaies de prendre un des deux ponts le moins, à l'heure de pointe, c'est l'enfer. Alors, un troisième lien, ce ne sera pas de trop. Le député dit qu'il y a beaucoup d'opposition, mais il y a surtout beaucoup d'adhésion. Dans les seules régions de la Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, sur 18 circonscriptions, 15 ont voté pour la CAQ avec cet engagement fort répété à outrance dans les dernières années. Donc, je pense qu'on a notre réponse quant à l'adhésion de la population, Mme la Présidente.

**La Présidente (Mme Dansereau)** : Merci, Mme la ministre. Je cède maintenant la parole au député de Rivière-du-Loup—Témiscouata pour une période de 13 minutes.

**M. Tardif** : Merci. Merci, Mme la Présidente. Mme la ministre, chers collègues. J'ai de la misère un peu avec mon collègue près de moi, indiscipliné un petit peu.

Écoutez, moi, mes premiers mots, sérieusement, je voudrais simplement vous dire que, la Capitale-Nationale puis ce qui s'y rattache, j'ai un grand intérêt. Je suis député dans le Bas-Saint-Laurent, du comté de Rivière-du-Loup—Témiscouata. Par ma mère, mes racines sont dans le Bas-Saint-Laurent, Rivière-du-Loup—Témiscouata, précisément Trois-Pistoles...

**Une voix** : ...

**M. Tardif** : Ah! j'en ai aussi dans ce coin-là, oui, effectivement, tu voulais... Matane. C'est fait. Alors... Et, par la famille paternelle, par mon nom de famille vous comprendrez que j'ai une famille qui est bien implantée, très bien implantée également dans le secteur de Québec, à Québec même. Alors, quand de vous dis que je suis hybride, j'ai vraiment grandi entre les deux places, pour, entre autres, ces raisons-là.

Et on sait que le site d'archéologie... Vous m'avez piqué, tantôt, dans ma curiosité. Le site archéologique Cartier-Roberval, on sait que c'est un témoin de la première colonisation française en Amérique. Vous avez mentionné quelques mots sur le site, mais je n'ai probablement pas tout saisi... ou j'ai peut-être été dérangé par mon voisin, mais je me souviens très bien qu'en décembre 2018, quelques mois après votre arrivée au ministère, vous avez annoncé un investissement de 8,4 millions pour la mise en valeur de ce site. J'aimerais que vous reviez un petit peu — c'est un verbe difficile, celui-là — sur le sujet, s'il vous plaît, Mme la ministre.

**M. Bérubé** : ...



**La Présidente (Mme Dansereau) :** Pardon?

**M. Bérubé :** Question de règlement. Article 214. Curiosité, le député a piqué ma curiosité également. Le député est dépositaire, depuis tout à l'heure, d'une note qui provient directement du cartable de la ministre, qui a été acheminée par son directeur de cabinet à un de ses collaborateurs, directement au député. Voici le schéma en question. Et, comme ça provient du cartable de la ministre, j'aimerais ça qu'il le rende disponible. Et la preuve : c'est la seule feuille trouée qu'il a devant lui. Alors, pour le bénéfice de la commission, j'aimerais qu'il puisse en faire profiter les membres de la commission.

• (21 h 20) •

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Si le député...

**M. Bérubé :** Et je peux vous fournir mon diagramme.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Si le député souhaite le déposer, il n'y a pas aucun problème, on peut le déposer. Sinon...

**Une voix :** ...

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Pardon?

**Mme Guilbault :** Pas de consentement. C'est nos notes personnelles.

**M. Tardif :** Moi, mes notes sortent...

**M. Bérubé :** ...du cartable de la ministre, Mme la Présidente. Article 214. Je fais appel à votre décision.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Bien, il n'y a pas de consentement pour le déposer, donc on ne va pas le... Oui, monsieur...

**M. Bérubé :** Bien, Mme la Présidente, je connais assez bien ces règles-là. Ce n'est pas la ministre qui offre son consentement ou pas.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** C'est le... Bon, c'est les députés qui doivent... Bon, est-ce que les députés consentent à ce que...

**M. Bérubé :** C'est lui qu'on veut entendre.

**M. Tardif :** Pas de consentement.

**Des voix :** ...

**M. Bérubé :** Il lit une question du cartable de la ministre.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Oui, monsieur...

**Des voix :** ...

**M. Proulx :** ...l'article de son propos :

«214. Dépôt du document.

«Lorsqu'un ministre cite, même en partie, un document, tout député peut lui demander de le déposer immédiatement. Le ministre doit s'exécuter, sauf s'il juge que cela serait contraire à l'intérêt public.»

Dans le cas qui nous occupe, je ne pense pas que ce soit le cas. À ce moment-là, s'il ne veut pas, ce serait votre décision, Mme la Présidente, au sens de notre règlement.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Bien, je pense qu'on... les gens n'ont pas donné le consentement, la ministre non plus, puis je pense que le document...

Mais je... Bon, bien, je vais suspendre pour deux minutes, puis on va vous revenir.

*(Suspension de la séance à 21 h 21)*

*(Reprise à 21 h 24)*

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Bon, on reprend, s'il vous plaît. Après consultation, parce que j'en suis à mes premières commissions, vous devez être diligents, ce n'est pas la ministre qui parlait, mais c'est le député qui parlait, donc on n'a pas à déposer le document. Ça va?

Donc, je redonne la parole au député de Rivière-du-Loup—Témiscouata. Il vous reste 6 min 5 s.

**M. Tardif :** Alors, merci, Mme la Présidente, de votre excellent jugement. Et on va continuer en revenant à ma question initiale. Mme la ministre, est-ce que vous pourriez développer davantage sur le projet concernant le site archéologique Cartier-Roberval, dont vous avez fait des annonces de 8,4 millions en décembre dernier, s'il vous plaît? On parle du projet. Je sais qu'on a été distraits, mais on revient.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** Oui, merci. Oui, bien, devant ce débordement d'intérêt pour Cartier-Roberval, qui nous a même amenés à suspendre, avoir su que ça excitait autant de monde, je vous aurais invités à mon annonce, le 20 décembre dernier, parce qu'effectivement, à peine arrivée dans mes fonctions de ministre responsable de la Capitale-Nationale, j'ai donné suite à un de mes engagements, un engagement personnel que j'ai pris, bien sûr, au nom de ma formation politique, mais d'abord et avant tout comme députée de Louis-Hébert, parce que Cartier-Roberval, c'est situé à Cap-Rouge, dans la merveilleuse circonscription de Louis-Hébert que j'ai l'honneur de représenter depuis maintenant un an et demi, et donc... tout près de chez moi, d'ailleurs, aussi.

Et ce site-là, Cartier-Roberval, pour les gens qui demeurent dans le coin, c'était bien connu que c'est un site qui est là, qui... je me permettrais de dire qu'il vivait, tu sais, dans le coin de Cap-Rouge. On savait qu'il était là, mais il n'était pas vraiment accessible parce qu'il était en dégradation, puis qu'il n'y a plus rien qui se passait là. Il faut reconnaître que c'est le précédent gouvernement, notamment mon pré-pré-prédécesseur, ancien député de Louis-Hébert, qui avait, à l'époque, là, dans la foulée de... c'était du 400e, c'était autour de 2008... qui avait lancé l'idée de faire des fouilles dans ce site-là parce que des indices nous portaient à croire qu'il y aurait des trouvailles archéologiques très intéressantes à y faire, et en effet on a trouvé des vestiges qui nous permettent de savoir que c'est littéralement le berceau de la première colonie française en Amérique qui est sur ce site de Cartier-Roberval, donc des trouvailles notoires en matière d'archéologie, d'histoire, de patrimoine. Et, après cette phase de fouilles qui a été proposée et financée par un précédent gouvernement libéral, ils l'ont laissé à l'abandon. Donc, pendant 10 ans, ce site-là a été laissé à l'abandon, s'est détérioré au gré des intempéries, au gré des saisons, au gré des petits animaux, au gré des insectes, au gré de l'acidité du sol, et de l'air, et de tous les éléments qui, en conjonction, ont participé à cette dégradation malheureuse du site de Cartier-Roberval, qui a littéralement mis en péril des trouvailles qu'on avait faites, ces vestiges d'il y a 5 000 ans, si mon calcul est bon, en tout cas, plus de 5 000 ans. Parce que, le site Cartier-Roberval, son nom, puis là j'y vais de mémoire, parce que, moi aussi, ça m'intéresse beaucoup, mais, le site Cartier-Roberval, le titre provient du fait que Jacques Cartier, lors de son troisième voyage, s'est arrêté à cet endroit, en 1541 et, deux ou trois années plus tard, mais, je pense, deux, Jean-François de La Rocque de Roberval est venu les rejoindre, il devait venir avec lui, mais il a été retenu momentanément en France parce qu'il y avait une guerre là-bas, il devait s'en occuper, et, bref, il est arrivé deux ans plus tard, d'où le titre Cartier-Roberval. Et donc, là, ils se sont installés, et ça a été la première colonie, berceau de la première colonie en Amérique française.

Alors, on a ce joyau historique, archéologique dans ma circonscription, chez moi, dans Louis-Hébert — là je suis très chauvine, mais il faut l'être un peu aussi des fois — à Cap-Rouge, chez moi, à côté de chez moi. Et, depuis 10 ans, on assistait à sa dégradation désespérante. Alors, l'engagement que j'ai pris dans la dernière campagne électorale, et je l'ai pris sur vidéo, même, sur mon Facebook, preuve à l'appui, c'était de nous occuper très rapidement, dès notre arrivée au gouvernement, de ce site Cartier-Roberval, lui redonner toute son importance, nous donner les moyens de, premièrement, freiner sa... arrêter, même, sa dégradation, et trouver une façon de mettre en relief toute sa valeur patrimoniale, culturelle, historique, et de le redonner à ses citoyens, en fait, de le redonner aux citoyens. Parce qu'à part les initiés, qui savent que ça existe, ou ceux qui l'ont connu à sa belle époque, les gens autour ont comme perdu l'intérêt, on finissait presque par oublier qu'il existait... ou, comme je vous dis, il n'était même pas accessible, puis tout ça.

Donc, il y a eu quand même des visites qui se sont faites, il faut le dire, là. Il y a eu aussi une collection au Musée de l'Amérique française ou au musée... oui, au musée de l'Amérique francophone, qu'il s'appelle, qui a toujours cours, mais qui va se terminer bientôt. Et, parmi les projets que j'ai annoncés, qui font partie du 8,4 millions, il y aura une nouvelle exposition, au Musée de la civilisation cette fois, pour encore donner de la visibilité aux trouvailles qui ont été faites sur ce site enchanteur qu'est Cartier-Roberval.

Donc, tout ça pour dire que, grâce à une autre action très énergique et très prompte de la part de notre gouvernement, à peine deux mois après notre arrivée au gouvernement j'étais, le 20 décembre, juste avant Noël, avec ma collègue ministre de la Culture sur le site Cartier-Roberval pour annoncer que, grâce à une subvention de 8,4 millions de dollars, nous allons faire en sorte de le remettre en valeur, de le préserver, nous allons en faire un endroit qu'il sera agréable pour les gens d'aller le visiter, avec un pavillon, avec un volet interprétation aussi, pour que les gens comprennent bien à quel point c'est un endroit marquant et important pour Louis-Hébert, pour notre région et pour le Québec au complet, d'ailleurs, parce qu'on parle quand même du berceau... de la première colonie française en Amérique. Donc, très, très heureuse et très fière de cette annonce pour les gens de chez nous.

• (21 h 30) •

Et je vais élargir en disant qu'un autre de mes engagements, c'est de travailler à la mise en valeur et au développement du parc de la plage Jacques-Cartier, qui est situé tout près de là, et du parc nautique de Cap-Rouge aussi, donc, pour les gens de Québec, la fameuse promenade, là, le long du fleuve, ce qu'on appelle la marina de Cap-Rouge, quand on est de Québec. C'est un endroit très couru, très prisé par les gens de Québec, mais qui pourrait bénéficier de certaines améliorations. C'est un endroit qui est détenu par la ville de Québec, donc c'est la ville de Québec qui en est au premier chef responsable, mais nous avons fait connaître notre intention très ferme de les appuyer dans un projet de développement, de mise en valeur, et donc nous le ferons. J'ai déjà des discussions avec eux à cet égard, d'ailleurs. Mais, dans cette vision, justement, de mettre en valeur tout ce secteur de Cap-Rouge, cette première annonce, dès le 20 décembre, de la mise en valeur et

de la préservation du site Cartier-Roberval m'a rendue particulièrement heureuse, et je pense qu'on peut en être fiers. Ça faisait suite à une des toutes premières annonces de notre gouvernement, c'était la palissade de Beauséjour, dans la circonscription de la collègue de Taschereau, qui était aussi une annonce de nature archéologique, et pas longtemps après, peu de temps après, je faisais l'annonce de Cartier-Roberval. Ça fait que, je pense, ça démontre un intérêt évident de notre gouvernement pour tout ce qui est patrimoine, identité, culture et histoire.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** M. le député de Rivière-du-Loup—Témiscouata. Il reste une minute.

**M. Tardif :** Il me reste une minute. Bon, Mme la ministre, moi, je vous félicite pour avoir procédé aussi rapidement pour des annonces sur un projet de développement. On sait que notre ville, notre région est quand même un lieu important, en termes de tourisme, et c'est une infrastructure de plus qu'on se donne, c'est un tourisme culturel qu'on se donne, historique, également, c'est un beau premier coup d'envoi que vous avez fait au début de votre mandat. Tant mieux pour les gens de votre circonscription, tant mieux pour les gens de la région de Québec et tant mieux pour l'ensemble des Québécois et des Québécoises, qui pourront aller, justement, voir ce qu'on mentionnait tantôt, des premiers rêves que certaines personnes ont eus un jour, d'établir une colonie, de développer un nouveau continent, et aujourd'hui on a le plaisir, 500 quelques années plus tard, de se retrouver et de pouvoir éventuellement voir qu'est-ce qui nous a amenés jusqu'à aujourd'hui. Alors, félicitations! Puis j'ai bien hâte et j'attends votre invitation, d'ailleurs, comme tous mes collègues ici, je vous attends.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Merci, M. le député. Merci. Je cède maintenant la parole au député de Matane-Matapédia pour une durée de 14 min 35 s.

**M. Bérubé :** À la bonne heure, Mme la Présidente. Salutations à la ministre, aux personnes qui travaillent pour la Capitale-Nationale, à l'ensemble des collègues présents.

Alors, mes premières pensées pour le maire de Québec, qui a besoin de nos bonnes pensées, qui a besoin de notre énergie, j'ai une pensée pour lui, pour le travail infatigable qu'il fait pour sa ville. Alors, je veux, par le truchement de cette commission parlementaire, lui adresser des mots d'encouragement. Et on a hâte qu'il puisse revenir, totalement, là, à la tête de sa ville.

Le maire de Québec est certainement quelqu'un qui est capable d'apprécier l'action gouvernementale et de porter un jugement. Lors du dernier budget, le maire s'est exprimé, il a indiqué, et je le cite : «Honnêtement, ça ne marche pas, c'est extrêmement décevant. La résultante, c'est que les seuls projets qui sont alignés, ils sont à Montréal.» Alors, ça, c'est les paroles du maire de Québec, pour qui on a de l'estime pour la connaissance de sa ville. Et ça pose la question du poids politique de la Capitale-Nationale au Conseil des ministres.

Alors, c'est un premier budget, il y a des choses positives, mais il y a manifestement une perception du maire de Québec qu'on ne retrouve pas l'influence que la Capitale-Nationale devrait avoir. Je vous le dis, là, pour trouver des mesures importantes, là, dans le budget, pour la Capitale-Nationale, c'est à peu près aussi dur que de trouver le tombeau de Champlain, présentement, dans la région. Alors, je veux d'abord commencer par ses paroles comme point de départ.

Et là on va regarder l'ensemble des dossiers, et je vais regarder des dossiers qui touchent le quotidien de la population de la Capitale-Nationale. Et nous, en commission parlementaire, si j'avais un diagramme qui montrait l'intérêt qu'on a en commission parlementaire, il était très élevé, aujourd'hui, Mme la ministre, parce que nous avons écouté votre collègue de la Santé, en fin de journée, je crois, parler d'un projet qui nous tient à coeur, c'est la clinique SABSA, qui est dans la circonscription de Taschereau. Et ça, c'est un combat acharné du Parti québécois, Mme la Présidente. Je veux rendre hommage à Agnès Maltais, ex-députée de Taschereau, qui était tellement engagée dans le quotidien des gens de Taschereau, elle est encore impliquée dans SABSA, et elle a mené cette bataille. Et aujourd'hui je me réjouis de la volonté annoncée de la ministre de la Santé de dire : Oui, on va financer de façon adéquate SABSA. Alors, ma question à la ministre — puis je me réjouis, là, quand je dis ça : Est-ce qu'elle peut nous confirmer qu'il y aura un financement récurrent, tel que demandé, de 330 000 \$ par année pour la clinique SABSA?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre, la parole est à vous.

**Mme Guilbault :** Oui, merci, Mme la Présidente. Bien, je partage l'enthousiasme du député de Matane-Matapédia à l'endroit de la capitale et de tous ces beaux projets que nous caressons, et que nous finançons, et que nous réalisons. Et, celui auquel il fait référence, effectivement, il y a des discussions qui sont en cours sur SABSA. Et, sans pouvoir m'avancer sur le fruit éventuel de ces discussions, je peux lui dire que ça s'annonce bien et que nous aurons des nouvelles bientôt.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Merci, Mme la ministre. M. le député.

**M. Bérubé :** Bien, Mme la Présidente, je compte sur la ministre pour faire le suivi, pour sécuriser le financement, je présume qu'elle connaît bien la clinique, mais de s'assurer qu'elle soit, disons, notre porteur de ballon, dans la Capitale-Nationale, pour s'assurer que l'engagement de la ministre puisse correspondre aux attentes.

J'ai eu l'occasion de parler avec Mme Maltais, tout à l'heure, qui est très heureuse de l'intention annoncée. Alors, d'une façon très positive et constructive, je veux lui dire qu'elle peut compter sur nous, qu'elle peut compter sur l'expertise de l'ancienne députée de Taschereau pour faire en sorte qu'on réalise quelque chose de nouveau, c'est-à-dire une clinique où c'est les infirmières qui sont les premières actrices et qui vont faire bénéficier, alors, de leurs compétences la population de Taschereau et de Québec. Alors, elle peut compter sur nous là-dessus.

Deux autres enjeux en santé qui touchent la région de la Capitale-Nationale, deux cliniques, également situées dans la circonscription de Taschereau, qui vivent des difficultés, il y a la clinique du Quartier et, l'autre, Saint-Sauveur. Alors, il y a des médecins qui quittent, et ça prend une autorisation du ministère de la Santé, dans le PREM, le plan d'effectifs, pour permettre l'affectation de médecins là. Alors, ces deux cliniques sont importantes pour la population. Ce qu'on note, nous, c'est que ça prend une dérogation au plan régional d'effectifs médicaux pour que les départs de médecins soient remplacés. Alors, ma question à la ministre : Est-ce qu'elle veut plaider ça pour qu'on puisse rassurer les patients de la clinique Saint-Sauveur et de celle du quartier Montcalm?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** Oui, bien, je vais prendre connaissance plus en détail de ce à quoi fait référence le collègue, parce qu'évidemment, là, il y a plusieurs enjeux en santé dans la Capitale-Nationale. Et, avec le CIUSSS de la Capitale, on travaille sur plusieurs fronts, mais pour ce qui est des deux cliniques dont il est question, je m'engage à en prendre connaissance plus en détail et à faire le suivi auprès du collègue, vraisemblablement dans un autre forum que celui-ci. Mais je vais le faire.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** M. le député.

**M. Bérubé :** Merci, Mme la Présidente. Donc, vous voyez un peu, l'intérêt qu'on a, beaucoup, c'est de faire en sorte que des enjeux vraiment quotidiens qui touchent la santé puissent avancer, puis on offre notre concours en ce sens-là.

On va s'en aller un peu plus vers l'est, on va s'en aller dans Charlevoix, qui est incluse dans la région de la Capitale-Nationale, au même titre que Portneuf, d'ailleurs. Alors, Charlevoix, santé, c'est l'Hôpital de Baie-Saint-Paul, qui est un hôpital relativement neuf. Mme la Présidente, le taux d'occupation en novembre 2018, c'est 38 %. Donc, c'est sous-utilisé, pour un hôpital de cette qualité, de cette technologie.

Donc, il y a quelques questions importantes que j'aimerais voir la ministre plaider, au nom de son gouvernement, auprès de ses collègues. D'abord, très concrètement, ça prend un scanner à l'Hôpital de Baie-Saint-Paul. Ça, c'est un besoin qui est exprimé. Et il y a aussi un projet que je veux soumettre à la ministre, ça s'appelle, d'urgence rurale. Il y a des chercheurs qui ont travaillé là-dessus pour faire en sorte que ce soit un centre d'excellence en urgence rurale, qui pourrait avoir une influence positive sur d'autres hôpitaux de même taille dans des régions similaires, comme la mienne, par exemple, les hôpitaux de Mont-Joli, d'Amqui, de Matane.

Alors, mes deux... — en fait, c'est moins une question que, je dirais, un échange — lui réitérer la volonté des gens de Charlevoix d'avoir un scanner. Donc, peut-être qu'il y a d'autres forums, effectivement, on pourra nous revenir. C'est une question qui est importante, on nous en a parlé. Ailleurs, ça s'est financé parfois avec le milieu, en partie, avec le gouvernement du Québec. Puis aussi je l'invite à porter attention à ce projet d'urgence rurale, qui est avec l'Université Laval, qui pourrait faire de l'hôpital non seulement un endroit mieux achalandé, plus achalandé, mais aussi un centre avant-gardiste sur la pratique en milieu rural.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** Oui, merci. Bien, encore une fois, je m'engage à prendre... je prends note de la suggestion pour le scanner. Évidemment, ma collègue députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré, qui est une collègue, une députée particulièrement active et appréciée par ses concitoyens, fait déjà... est déjà très active, justement, dans le dossier de la santé. Il y a, bien sûr, l'agrandissement de l'hôpital et il y a autre chose là-bas aussi. Mais donc je m'engage à lui transmettre les préoccupations du député de Matane-Matapédia en ce qui concerne le scanner.

Et, pour l'autre volet, je... C'est parce que je ne sais pas exactement ce que je peux... je ne veux pas trop scooper, mais j'invite le collègue à rester attentif. Dans la semaine qui s'en vient, il y aura de belles annonces de deux de mes collègues, que je ne nommerai pas pour ne pas donner trop d'indices, mais il y aura de belles annonces sur toute cette notion, justement, de médecine rurale et d'enjeux propres aux territoires moins urbains. Et donc, bon...

• (21 h 40) •

**M. Bérubé :** Vous laissez le suspense, là.

**Mme Guilbault :** Je laisse le suspense. Et, pour ce qui est du scanner, on m'indique que l'évaluation est déjà en cours.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Merci, Mme la ministre. M. le député.

**M. Bérubé :** O.K. L'église Saint-Jean-Baptiste, on peut bien parler de laïcité, mais on a quand même des endroits historiques qui sont des phares dans le paysage. L'église Saint-Jean-Baptiste, j'habite à proximité. J'aimerais avoir de l'information là-dessus. Est-ce que la ministre a des informations à jour sur ce qu'on veut en faire? Elle s'est engagée à défendre le patrimoine bâti de notre capitale. C'est important pour les résidents, puis c'est aussi un endroit touristique au plan du patrimoine religieux, entre autres. Alors, si elle a des informations sur l'église Saint-Jean-Baptiste, on serait intéressés à les partager avec les citoyens du quartier.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** Oui. Merci. Alors, oui, sur l'église Saint-Jean-Baptiste, on est en discussion avec la ville. C'est sûr que ça demeure une église qui est dans la ville de Québec, là, donc... mais on est en discussion avec eux. On est très préoccupés,

très intéressés par le patrimoine religieux, par le patrimoine en général. D'ailleurs, on vient de faire l'éloge du site Cartier-Roberval. Et donc c'est ça, la raison pour laquelle on a mis 25 millions sur cinq ans pour le Conseil du patrimoine religieux du Québec, pour soutenir et mettre en valeur le patrimoine religieux. Donc, je pense que ça s'inscrit exactement dans le même genre de préoccupation.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** M. le député.

**M. Bérubé :** Musée Place royale, fermé en 2017, il y a eu des coupures, on pouvait lire dans le rapport annuel qu'il y a une nouvelle utilisation des lieux dans le respect de son environnement qui est à l'étude. Alors, l'animation de place Royale est essentielle pour l'image de notre capitale comme attrait touristique, c'est un projet central. Est-ce qu'on a un échéancier pour un projet? Puis ça peut être un de ses collaborateurs qui nous donne de l'information là-dessus, Musée Place royale.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** Non, mais je... Excusez. Peut-être si le député peut juste répéter brièvement sa question...

**M. Bérubé :** Bien, le musée est fermé depuis 2017...

**Mme Guilbault :** Il est fermé, c'est ça, oui.

**M. Bérubé :** Donc, dans le rapport annuel, on parlait qu'il allait y avoir une autre utilisation des lieux. Si on a un échéancier à nous fournir... C'est un endroit très achalandé, très près de Notre-Dame-des-Victoires, l'église, si je ne me trompe pas, j'habitais juste à côté. Alors, c'est un enjeu qui est important. Il y a beaucoup de visiteurs qui passent là. Alors, ça aussi, on aimerait avoir des nouvelles éventuellement là-dessus. Sinon, j'ai d'autres questions sur d'autres sujets, on a le temps d'en passer en rafale.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Il vous reste 4 min 22 s.

**M. Bérubé :** Ah! Parfait. Alors, je le fournis aussi. Je fournis tous mes documents à la ministre. Si elle veut en faire autant, on est quittes.

Maison de la danse. La Maison pour la danse, c'est un écrin pour la pratique et le développement de cet art — ils écrivent très bien, nos collaborateurs. Durant la campagne, on avait des inquiétudes, ce n'était pas clair qu'il y avait du financement qui était complété. Est-ce qu'on a le financement pour la Maison de la danse? Qui a été le lieu d'un rassemblement politique, d'ailleurs, durant la campagne. Et est-ce que la ministre peut nous confirmer qu'il sera reconduit, dans les prochaines années, pour relancer la Maison de la danse?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre, la parole est à vous.

**Mme Guilbault :** Oui, merci... J'allais dire «maison». Bien, je vois ici... Ça, c'est quelle année, ça? Ça, c'est cette année? Bien, oui, le député sera heureux de savoir qu'on a donné 200 000 \$ à La Maison pour la danse de Québec cette année. Voilà un point de réglé.

**M. Bérubé :** Bon. Puis ça revient, c'est récurrent, Mme la... je passe par vous, là.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Pardon?

**M. Bérubé :** C'est récurrent?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Oui.

**M. Bérubé :** O.K.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Ah! Bien, je ne sais pas pourquoi j'ai dit oui.

**Des voix :** Ha, ha, ha!

**M. Bérubé :** ...à travers vous parce que je ne peux pas m'adresser à la ministre, je le fais à travers vous.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Bien, je vous donne la parole pour vous adresser à la ministre.

**Mme Guilbault :** Bien, je vais répondre, je vais répondre. Bien, nous, en fait on a répondu à la demande. Leur demande était ponctuellement 200 000 \$, on l'a donné, donc...

**M. Bérubé :** Je suis en train de tout passer mes sujets, Mme la Présidente, là. Organismes communautaires. Fermeture du Petit Répît, organisme de soutien aux familles. Grandes difficultés pour le Projet LUNE, accueil des travailleuses du sexe. Deux exemples de difficultés, mais il y en a d'autres dans le milieu communautaire. Alors, j'invite la ministre... Puis, même si elle n'a pas cette information-là, l'étude des crédits sert aussi à mettre en lumière des enjeux. Alors, depuis tout à l'heure, vous voyez que le Parti québécois met en lumière les enjeux importants pour la Capitale-Nationale. Est-ce qu'elle peut s'engager à trouver un financement adéquat pour le Projet LUNE — ça, c'est pour les travailleuses du sexe en position de marginalité — et à soutenir, à travers sa charge, les organismes communautaires de la Capitale-Nationale?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre, la parole est à vous.

**Mme Guilbault :** Oui. Bien, pour le Petit Répît, le ministère de la Santé va les accompagner, parce qu'effectivement c'est un organisme essentiel qui rend service à des... un organisme qui est débordé, actuellement, puis ça se comprend, et qui rend service à des familles aussi qui sont débordées par une situation qu'on comprend tout autant.

Pour ce qui est du Projet LUNE, il n'y a pas eu d'annonce officielle de ça, mais je tiens à ce que le député sache que, quand on a commencé à entendre parler de ce projet-là, il y a quelque temps, c'est la dame, Chantal, qui mène de front ce projet-là à Québec, ici, dans Taschereau, qui avait fait des entrevues ou, en tout cas, qui avait, par l'entremise des médias, fait valoir un peu sa détresse, notamment sa détresse financière, et moi, quand j'avais vu ça, de manière assez discrète, je dirais, donc je n'ai pas fait d'annonce médiatique avec ça, mais j'ai demandé à mon équipe si on peut trouver un moyen d'aider... bien, en fait, j'ai demandé à mon équipe de trouver un moyen pour que je puisse aider cette femme-là, et on a fait toutes les recherches possibles, donc, à travers les programmes qui existent au ministère de la Sécurité publique, sinon j'étais disposée à lui offrir de mon propre discrétionnaire, mais on a trouvé un programme, et donc j'ai appelé, moi, cette dame-là, personnellement, pour lui dire que je lui offrais 42 000 \$ pour qu'elle puisse continuer ses activités. Elle en était très heureuse. Mais, comme je disais, je n'ai pas cherché à faire d'annonce médiatique avec ça, parce que c'est le genre d'initiative qui me touche énormément, et je pense que ça fait partie de mon mandat de ministre responsable de la Capitale-Nationale mais d'abord et avant tout de politicienne, de pouvoir soutenir des projets comme ça qui aident directement le vrai monde.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Il reste... Mme la ministre, il reste une minute. Je vais vous la céder.

**M. Bérubé :** Bon. Alors, l'importance des groupes communautaires pour la Basse-Ville, c'est très important. En terminant, troisième lien, une question à la ministre : Est-ce que la ministre, elle, a vu une étude qui démontre le bien-fondé du projet de troisième lien? Est-ce qu'elle a vu ça, cette étude-là? Pas besoin de me dire le montant. Est-ce qu'elle l'a vu?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre. Il vous reste 30 secondes.

**Mme Guilbault :** On prend des décisions sur la base de documents dont certains sont actuellement confidentiels parce qu'on n'est pas rendus à l'étape où on pourrait les dévoiler. Mais, au moment opportun... Et je peux inviter le député de Matane-Matapédia comme celui de Jean-Talon à nos futures annonces...

**La Présidente (Mme Dansereau) :** 10 secondes.

**Mme Guilbault :** ...quand on sera en mesure de donner plus d'information.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** 10 secondes. Député...

**M. Bérubé :** Un pont surélevé de 6 milliards, on a intérêt à avoir une pleine mesure de ce que c'est puis une transparence totale. Alors, est-ce que 6 milliards, c'est réaliste?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Merci, M. le député. Merci. Je dois céder la parole au député de Dubuc pour 13 minutes.

**M. Tremblay :** Merci. Bonsoir, Mme la Présidente. Mme la ministre, collègues.

J'aimerais revenir sur des aspects plus précis de la promenade Samuel-De Champlain. Il en a été question en préambule, en préliminaire. Maintenant, j'aimerais en profiter, comme le disait mon collègue de Matane tout à l'heure, par le truchement de la commission, d'aller un petit peu plus loin dans l'embouchure. On a parlé d'aérien, de douanes, on a parlé aussi de quai. J'avouerai à la ministre, Mme la Présidente, que j'ai fait un peu d'anxiété, en début, lorsqu'elle a cité certains prix qui ont été remportés par le quai de Québec, parce que, bon, je n'irai pas à remettre en question le travail de recherche; ceci dit, à mon sens, la destination croisière, c'est le fjord. On fait escale à Québec, pour des réalités évidentes, mais finalement la destination est dans le fjord.

Maintenant, on parle beaucoup de Capitale-Nationale, mais le Saguenay—Lac-Saint-Jean s'en vient quand même très fort. Aussitôt qu'on aura des douanes aussi à Saguenay, on pourra avoir davantage accès, autant d'un point de vue aérien que d'un point de vue maritime. Ceci dit, on a bon espoir aussi de travailler en collaboration sur une stratégie aérienne qui rejoint différentes régions plus éloignées pour réduire les coûts d'achalandage touristique dans les régions comme le Saguenay—Lac-Saint-Jean, comme la Gaspésie aussi.

Et puis ce que je trouve intéressant dans le projet de promenade Samuel-De Champlain, qui est un projet remarquable, rassembleur, qui profite aux locaux, mais qui a aussi une approche touristique internationale... En fait, j'essaie de voir dans quelle mesure on peut en arriver... Dans ma conception du legs, en fait, on lègue un truc qui est plutôt accompli. Maintenant, on peut comprendre que, depuis 2012, il y a eu une stagnation au niveau du projet. Pour avoir été, je l'ai déjà dit précédemment, au niveau municipal, comment on peut en arriver à stagner comme ça, de 2012 à aujourd'hui, pour arriver aux phases III puis éventuellement aux phases IV? Qu'est-ce qui peut avoir causé... Est-ce que c'est des réalités urbanistiques, sinon de... d'environnement, parce que c'est en lien avec les berges? Je pose la question parce qu'on est en train, nous, de se regrouper puis de se mobiliser, justement, pour travailler aussi au niveau des berges, parce qu'on vit en réalité côtière chez nous aussi. Et puis c'est, d'une part, ma question : Qu'est-ce qui peut avoir provoqué cette stagnation-là? Et puis l'autre volet de ma question, en fait, Mme la Présidente, c'est : Quelles sont les actions plus concrètes au niveau de la concertation puis du travail avec la municipalité pour faire évoluer la phase III, éventuellement, et la phase IV?

• (21 h 50) •

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** Oui, merci. Bien, très beau sujet que celui de la promenade Samuel-De Champlain. J'en ai parlé, entre autres, en introduction, dans mes notes préliminaires, parce que c'est un projet qui en est quatre phases, donc, je pense, le collègue l'a déjà évoqué, les phases I et II ont déjà été réalisées, et là l'enjeu, dans les derniers mois, portait sur la phase II. Et, cette phase III, j'en ai parlé aussi, là, il y aura une station balnéaire, donc, il y aura... vraiment, c'est une très grosse et belle portion du développement de la promenade Samuel-De Champlain, qui, comme elle est grosse et belle, nécessitait beaucoup de travail, et il faut le reconnaître, nécessitait beaucoup de volonté politique, surtout. Et d'ailleurs c'est le propre des projets qui sont portés par la Commission de la capitale nationale, ce sont des projets qui, normalement, partent d'une volonté politique de mener à bien des projets pour le bien de nos citoyens. Et la promenade Samuel-De Champlain, qui portait aussi d'une bonne intention du même prédécesseur dont ça fait trois ou quatre fois que je parle ici ce soir, le précédent député de Louis-Hébert, qui a été ministre responsable de la Capitale-Nationale et qui a lancé ce projet-là... Mais, donc, après les deux phases, il y a eu cette stagnation. Je pense que le collègue de Dubuc a le bon terme. Le précédent gouvernement libéral s'était engagé à livrer la troisième phase, il ne l'a pas fait. Je l'ai dit tout à l'heure un peu à la blague, et on le disait en campagne électorale, mais en même temps c'est la réalité, tout ce qu'on a eu avec empressement, juste avant la dernière campagne électorale, c'est un gros panneau sur le bord du fleuve qui disait «Travaux à venir» ou, en tout cas, qui avait des images d'ouvriers en train de travailler. Bon. Donc, il n'y avait rien de fait. Alors là, moi, je suis arrivée, et c'était un de nos engagements électoraux, de livrer cette phase III de la promenade Samuel-De Champlain.

L'enjeu principal auquel on était confrontés, c'est le fait que le précédent gouvernement, en 2018, avait établi une stratégie de travaux telle qu'elle nous contraignait à certaines démarches beaucoup trop lourdes avant de pouvoir effectivement amorcer les appels d'offres qui nous permettaient de conduire aux travaux... qui conduisaient aux travaux, qui nous permettaient de livrer, finalement, le projet. Donc, un des premiers gestes que j'ai posés, quand je me suis attelée à mes nouvelles fonctions de ministre responsable de la Capitale-Nationale, c'est d'évaluer la façon dont on pouvait essayer d'alléger ou d'élargir un peu la lourdeur de cette stratégie et de ces démarches auxquelles on nous contraignait, toujours dans le respect des règles de bonne gouvernance, bien sûr, mais avec le gros bon sens. Moi, j'aime bien prendre des décisions qui sont aiguillées par le gros bon sens quand c'est possible, et là ça l'était, moyennant, évidemment, l'aval de mes collègues du Conseil des ministres, mais nous sommes à peu près tous, je dirais même tous, gouvernés, aiguillés par le gros bon sens. Donc, c'est la raison pour laquelle aujourd'hui même j'ai obtenu cet aval de mes collègues qui nous permet enfin de lancer les appels d'offres en vue de procéder aux travaux dès cet été, parce que, réalistement, de façon réaliste, si on veut livrer la phase III d'ici la prochaine élection, et c'était notre engagement, de le faire dans le premier mandat, il faut, à un moment donné, pouvoir commencer. Et donc nous avons réussi, avec mon équipe, avec Mme Ouellet, de la commission, nous avons réussi à modifier la précédente stratégie, qui était inadéquate, dans la perspective de réaliser effectivement la phase III. C'est peut-être la raison pour laquelle d'ailleurs ils ne l'ont pas fait, mais nous, nous allons le faire. Donc, nous avons réussi à modifier cette stratégie. Nous procéderons dès demain au lancement des appels d'offres. Nous commencerons les travaux incessamment et nous livrerons cette phase III.

Et, ces travaux-là, cette modification-là de la stratégie nécessitait, entre autres, beaucoup de travail de négociation, de collaboration, d'échange avec plusieurs partenaires. Il y a quand même des aspects complexes à ces travaux-là. Il faut quand même déplacer une voie ferrée. Il y a un enjeu de falaise aussi qui venait avec ça. Croyez-le ou non, après être arrivée dans mes fonctions, à la suite de mon prédécesseur du gouvernement libéral, je découvrais que, là, on se retrouvait dans une situation où il n'y a personne qui voulait prendre... qui voulait devenir responsable ou propriétaire d'une falaise. Donc, ça a amené un certain nombre d'enjeux, des fois un peu inusités, mais il a fallu s'atteler et être capables de régler cette série de problèmes là, entre autres avec le CN, la commission aussi, bien sûr, qui est impliquée au premier chef, le ministère de l'Environnement, le gouvernement fédéral, le ministère des Transports. Donc, il y a beaucoup de partenaires qui sont touchés par ce projet-là, et c'est un très beau travail de... Le Conseil du trésor aussi. Il faut toujours nommer le Conseil du trésor, surtout quand il accepte de nous aider, parce que ça participe un peu d'une flagornerie qui peut être rentable à moyen, long terme au gouvernement.

Donc, c'est ça. Alors, tout le monde a bien travaillé, dans ce dossier-là, et ça nous permet de pouvoir partir... de pouvoir lancer les appels d'offres et de pouvoir commencer les travaux cet été. Et moi, je suis très confiante que nous allons livrer la phase III de la promenade Samuel-De Champlain. C'est important pour les gens de Québec. Mme Ouellet l'a dit, il y a eu des sondages... Et même, quand on habite ici, à Québec, on se promène sur la promenade Samuel-De Champlain, l'été, c'est plein de monde, surtout quand il fait beau. Il y a des jeux d'eau, il y a le quai des Cageux, il y a déjà plusieurs installations qui sont très attrayantes pour la population d'ici. Et cette phase III, ce sera vraiment le clou de l'affaire,

si vous me passez l'expression. Donc, j'ai très hâte qu'on puisse la livrer. Il y a plein de familles qui vont là, il y a plein de sportifs aussi, il y a une piste qui permet de faire du patin à roues alignées, du vélo, qui permet de marcher, profiter des jeux d'eau pour les enfants, donc... se réapproprier aussi nos cours d'eau, et on a le fleuve Saint-Laurent ici, le long du boulevard Champlain, donc se réapproprier le cours d'eau, bénéficier d'installations collectives et profiter de notre belle région, d'une vue, évidemment, extraordinaire au bord du fleuve, on a les ponts pas loin. Donc, vraiment, c'est un panorama extraordinaire dont on permet à nos familles, à nos aînés, à tout le monde de pouvoir jouir dans le confort et le bonheur d'une promenade qui sera aménagée au goût de notre population.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Merci. M. Dubuc, il vous reste encore 3 min 18 s.

**M. Tremblay :** Oui. Tremblay.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Oh! Excusez.

**M. Tremblay :** Député de Dubuc, pardon.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Bien, c'est ça, député de Dubuc, c'est ça.

**M. Tremblay :** Je le dis, Mme la Présidente, parce qu'il arrive effectivement qu'on m'appelle M. Dubuc. C'est simplement drôle.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** O.K. M. le député.

**M. Tremblay :** Bien, en fait, j'aurais une question. J'aimerais savoir... Parce qu'on a parlé de stratégie, Mme la ministre parle de stratégie, c'est maritime, ça se rapproche beaucoup de ce qu'on a présenté aussi sur les bases du Projet Saint-Laurent, la vision d'aménagement des berges, de pôles d'innovation aussi. Moi, j'ai entendu parler récemment d'un projet qui est en train de s'envoler dans le secteur de L'Isle-aux-Coudres, qu'ils ont réussi à remettre sur les rails, je pourrais dire, ou sur l'eau, plutôt, le Musée Les voitures d'eau, qui était sur la pointe de l'île. Il y a des projets comme ça. On parle de stratégie, mais il y a le Saguenay aussi avec le quai d'escale, il y a différents projets.

J'aimerais savoir dans quelle mesure, quand on réfléchit et puis qu'on continue des projets comme la promenade Samuel-De Champlain, est-ce qu'il y a une structure de travail ou une approche de travail de concertation avec d'autres régions pour s'assurer qu'il y ait une vision intégrée de l'ensemble de l'oeuvre.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre. Il reste 1 min 46 s.

**Mme Guilbault :** Oui. Bien, la réappropriation des cours d'eau pour le bénéfice de nos citoyens, c'est effectivement une vision globale qu'on a à la grandeur du Québec. Ici, à Québec, ça se décline, entre autres, à travers la promenade Samuel-De Champlain. Mais, dans un tout autre volet, beaucoup plus axé sur le développement économique, on a ici, à Québec, un projet de zone d'innovation — et là je n'ai pas beaucoup de temps, j'aurai peut-être l'occasion d'y revenir, je l'espère, si le député de Jean-Talon veut me parler de ça, je l'invite à le faire — la zone d'innovation, pour laquelle on a annoncé 50 millions, dans le dernier budget, qui va nous permettre de décontaminer et de revitaliser un secteur à l'est du territoire, près du port de Québec. Évidemment, le projet Beauport 2020 est directement connecté à tout ça.

Donc, quand on... pour quiconque a lu *Le Projet Saint-Laurent*, qui est en quelque sorte le socle de la vision de développement économique de notre premier ministre et, par extension, de notre gouvernement, cette première zone d'innovation au Québec et à Québec, chez nous, sera un premier pas très important. Et j'ai hâte de pouvoir en parler davantage et en faire l'annonce avec mes collègues.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Il reste 45 secondes.

• (22 heures) •

**M. Tremblay :** J'allais dire que j'ambitionne, mais je souhaite aussi voir apparaître un outil numérique sur différentes plateformes, je vous dirais, un réseau intégré, effectivement, où on pourra voir, entre autres, la promenade Samuel-De Champlain au profit des locaux mais au profit des croisiéristes aussi, mais, dans les mêmes outils, sur les mêmes plateformes, de voir, par exemple, aussi le site de la Consol, chez nous, dans l'arrondissement de La Baie, dans Dubuc, qui prendra forme éventuellement et qui pourra faire partie de ce beau réseau. Voilà.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole au député de Jean-Talon pour 17 min 40 s.

**M. Proulx :** Merci, Mme la Présidente. Moi aussi, j'aurai quelques questions assez courtes pour la ministre sur des suivis de dossiers. Peut-être que les collègues qui sont avec elle, du secrétariat, de la commission, en temps et lieu pourraient intervenir, si elle le souhaite. Je pourrais y consentir, au besoin.

Je voulais parler de la SQDC, de la succursale qui se trouve à Sainte-Foy. Lorsque cette succursale a été annoncée, j'avais moi-même dénoncé cette situation, demandant que ce soit corrigé. Je me souviens, à l'époque, notamment que le député de La Peltre, également, avait dit à peu près la même chose. On se retrouve dans la situation, Mme la Présidente,



où il y a une succursale de la SQDC qui se retrouve là où est la cité universitaire de Québec, à côté des cégeps, à la porte de l'université. Alors, vous avez le cégep de Sainte-Foy qui se trouve à côté, vous avez de Rochebelle qui n'est pas loin, vous avez l'Université Laval qui est à pied, vous avez Garneau, vous avez St. Lawrence. Il y a une cité universitaire à Québec, et c'est là que se trouve une succursale de la SQDC. Est-ce que la ministre a fait des représentations ou souhaite faire des représentations pour déplacer cette succursale, puisqu'elle est maintenant au gouvernement?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** Oui, merci, Mme la Présidente. Bien, je suis d'accord avec le député de Jean-Talon que... Bien, je ne sais pas si c'est l'idée qu'il a exprimée, mais la succursale de la SQDC n'a pas d'affaire où elle est en ce moment. Et donc nous, on s'est engagés à ce qu'à la fin du bail actuel nous allions la relocaliser ailleurs. Donc, on va attendre que le bail... Là, j'essaie de savoir la date précise de la fin du bail, là, bien honnêtement je ne la sais pas par coeur. Peut-être que le député de Jean-Talon la sait, parce que c'est dans sa circonscription. Mais je ne peux pas m'empêcher de noter que c'est à se demander pourquoi, à l'origine, cette succursale-là a été installée à côté d'un établissement scolaire, dans la circonscription du député, alors qu'il était ministre de la Capitale-Nationale. Mais je me souviens qu'à l'époque il était en désaccord avec sa propre collègue ministre déléguée à la Santé publique puis aux Habitudes de vie, en tout cas, qui manifestement avait dû participer à cette décision-là d'installer une SQDC à côté d'un cégep. C'est assez insensé. Et je me réjouis de voir que, contrairement au dossier du réseau structurant, où le député de Jean-Talon n'a pas l'air de partager avec moi une objection légitime à ce qu'on prive Québec d'un financement juste, on s'entend sur le fait que la SQDC n'a pas d'affaire à côté d'un cégep, à Québec.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** M. le député de Jean-Talon.

**M. Proulx :** Merci, Mme la Présidente. Sur le bail de la SQDC, je n'ai pas cette information, c'est la société elle-même qui a fait ses choix, donc, à l'extérieur du gouvernement. Peut-être que la ministre aura également l'occasion de vivre avec ces institutions sur lesquelles nous n'avons pas de contrôle comme parlementaires ni même comme ministres. Alors, ce n'est pas par manque d'intérêt. Donc, merci d'y voir. Je n'ai pas ces informations, mais je vois également qu'en lien avec le projet de loi n° 2, qui veut rehausser l'âge d'accès au cannabis, il pourrait y avoir un problème, effectivement, vu la proximité.

Je voudrais parler du Salon de jeux de Québec. Ça a été un engagement de la CAQ pendant la campagne électorale. Le député de Chauveau avait même dit à la radio : Vous n'avez qu'à prendre un compas, et vous installer au Centre Vidéotron, et de faire un cercle, je ne sais pas si ça prend des petites mains, des grandes mains pour faire le cercle, parce qu'il avait délimité la zone de pauvreté en disant : Ces gens-là sont trop pauvres pour vivre à côté d'un salon de jeux. Il y avait clairement une inquiétude de la part de Charlevoix. On a parlé de la Capitale-Nationale qui s'étend de Portneuf à Charlevoix-Est.

Est-ce que la ministre peut nous indiquer où est-ce qu'ils en sont? Est-ce que le salon de jeux sera déplacé, d'abord parce que c'était leur engagement? Est-ce qu'il sera déplacé à l'extérieur de ce que son collègue a appelé les zones de pauvreté de Québec? Et, troisièmement, est-ce que ce salon de jeux sera muté ou transformé en casino et, à ce moment-là, en compétition avec celui de Charlevoix?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre, la parole est à vous.

**Mme Guilbault :** Oui, merci. Bien, sur le salon de jeux, effectivement, on avait pris un engagement électoral là-dessus et nous l'avons respecté, encore une fois. Nous avons pris l'engagement d'évaluer la possibilité, tout en déménageant le salon de jeux, de bonifier l'offre de jeux qui y serait offerte pour, essentiellement, attirer de l'argent neuf. Donc, actuellement, au Salon de jeux de Québec, à l'endroit où il est localisé, nous estimons effectivement qu'il y a des gens peut-être moins nantis qui peuvent s'y rendre trop aisément. Et ce n'est pas l'argent des gens vulnérables ou moins bien nantis qu'on veut engranger dans les coffres de l'État, mais bien l'argent de gens qui, de manière peut-être plus saine, souhaitent dépenser, justement, de l'argent dans une activité récréative. Et, pour cette raison, on estime que, par exemple, des touristes seraient une excellente clientèle supplémentaire à aller chercher, de qui aller chercher l'argent, et c'est la raison pour laquelle, à la base, nous souhaitons évaluer la possibilité de bonifier l'offre de jeu d'une manière telle qu'elle attirerait ces touristes, qui actuellement ne vont pas forcément au salon de jeux, dans sa forme actuelle, puisque, le collègue l'a sans doute déjà visité, ce n'est pas... tu sais, ce n'est pas Las Vegas, là. Ça fait que, donc, c'est ça. Puis c'est le principe à l'origine de cet engagement électoral. L'étude, elle est en cours. C'est pour ça que je dis qu'on la respecte, dans le sens où, très tôt après mon arrivée, en collaboration avec mon collègue ministre des Finances, évidemment, puisque c'est lui qui chapeaute Loto-Québec et la société d'État qui est responsable, notamment, du salon de jeux, nous avons lancé cette étude, et elle est en cours actuellement.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** M. le député.

**M. Proulx :** Oui, merci, Mme la Présidente. Est-ce que la ministre pourrait être plus précise quant à la zone où elle souhaite ou son gouvernement souhaite voir s'installer ce salon de jeux revisité? On a abondamment parlé, du côté du gouvernement, de ces gens vulnérables qui se trouvent trop à proximité. Je reprends l'exemple du collègue de Chauveau, qui m'avait un peu subjugué, de le voir prendre son compas et de faire un dessin et un rond autour du Centre Vidéotron. Quel est l'espace où vous souhaitez relocaliser le salon de jeux? Et quelles instructions vous avez données à Loto-Québec en ce sens, puisque ce n'est pas vous qui allez le relocaliser, mais bien Loto-Québec, à ce que je sache?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** Oui, bien, effectivement, c'est Loto-Québec qui est en charge, si on veut, de tout ce projet ou de toute cette réflexion sur l'éventuelle relocalisation possible du salon de jeux, c'est Loto-Québec qui a mandaté une firme pour faire cette étude. Et un des critères, d'ailleurs, que je peux même lire tel quel au député de Jean-Talon, un des critères de ce mandat qui a été confié pour l'étude, c'est «l'identification de nouveaux sites potentiels et l'analyse des impacts d'un déménagement». Donc, c'est le libellé, ni plus ni moins, du mandat. Je pense que c'est assez clair. Ce n'est pas nous qui allons décider d'un éventuel nouveau site mais les gens qui ont l'expertise effectivement pour le faire.

Et, pour ce qui est de la vulnérabilité, bien, on s'entend là-dessus, effectivement. Doit-on rappeler que la Santé publique elle-même, la Direction de la santé publique était, à l'origine, contre l'emplacement qui a été choisi dans le secteur de Vanier-Les Rivières pour ce salon de jeux? Parce qu'effectivement... et sans vouloir marginaliser personne, mais il y a là une réalité socioéconomique qui est évidente. Et donc, encore une fois, ce n'est pas moi, Geneviève Guilbault, qui... pas moi, la députée de Louis-Hébert, qui le dit, ce n'est même pas notre gouvernement, mais nous nous basons sur des considérations qui ont été véhiculées par des gens qui ont effectivement l'expertise pour tirer ce genre de conclusion, à savoir les gens de la Santé publique de la Capitale-Nationale.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** M. le député.

**M. Proulx :** Oui, rapidement, pour terminer sur cet enjeu, je comprends de la réponse de la ministre, Mme la Présidente, qu'il y a une étude faite par Loto-Québec, mais c'est aussi Loto-Québec qui est opérateur du casino à Charlevoix. Loto-Québec s'est déjà exprimée, et d'autres se sont exprimés, dans la région de Charlevoix, sur les dangers de se retrouver avec des établissements qui sont en concurrence. Est-ce que, dans le cas où Loto-Québec arrivait à la conclusion qu'il y a un danger pour son établissement de Charlevoix et qu'elle ne souhaite pas le déménager... est-ce que le gouvernement s'engage à passer outre cette recommandation et à le faire à tout prix? Si oui, à quel endroit?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** Bien, juste une précision : Loto-Québec est en charge du mandat d'évaluer la possibilité de relocaliser le salon de jeux, mais, comme je l'ai dit dans ma précédente réponse, Loto-Québec a mandaté une firme privée pour faire cette étude. Donc, c'est important de faire la distinction. Ce n'est pas non plus Loto-Québec comme telle qui prendrait cette décision-là.

Et, pour rassurer le collègue sur Charlevoix, un autre aspect du mandat... Et là je vais lire le bon extrait : «...en prenant notamment en considération les impacts que cela aurait sur le Casino de Charlevoix et la région avoisinante.» Donc, c'est, bien sûr, un souci que nous avons. Notre propre collègue députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré partage très ardemment ce souci aussi. J'ai déjà fait plusieurs entrevues, notamment sur les ondes de radios de Charlevoix, pour rassurer les gens et leur réitérer le fait que nous prenons en compte les impacts éventuels sur le Casino de Charlevoix. Nous sommes bien conscients que c'est un organe économique très important dans la région. Et donc ça fait partie intégrale et explicite du mandat qui a été confié à la firme.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Merci. M. le député.

**M. Proulx :** Oui. Merci, Mme la Présidente. Je voudrais parler du Jardin zoologique de Québec quelques instants pour savoir où c'en est. J'ai pris l'initiative, dans le passé, avec la Commission de la capitale nationale, de faire en sorte qu'il puisse y avoir des discussions avec la SEPAQ pour un espace de terrain qui leur appartient. On se retrouve avec deux entités dites gouvernementales avec des propriétés et on souhaite développer le site.

Ma question est toute simple, et peut-être que la présidente serait plus amplement capable de me répondre. Mme la Présidente : Où est-ce que c'en est, actuellement, pour le Jardin zoologique de Québec? Est-ce qu'il y a des avancées depuis les démarches que j'ai connues dans le passé entre la SEPAQ et la Commission de la capitale nationale? • (22 h 10) •

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre, la parole est à vous. Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** Oui, c'est à moi? Bien, honnêtement, il n'y a pas de nouveau. On est toujours en réflexion sur la vocation qu'on lui donnera. Confidemment, je peux dire au député de Jean-Talon que j'ai, moi, certaines conversations avec mes collègues de la Capitale-Nationale et j'ai entendu certaines idées de projets, dont une idée en particulier qui m'apparaît excellente. Mais évidemment, là, il y a une foule de considérations à prendre en compte, donc il y a des évaluations qui se font. Mais nous sommes toujours en réflexion quant à l'éventuelle vocation du zoo de Québec.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** M. le député.

**M. Proulx :** Merci. Sur un autre dossier, Mme la Présidente, je veux parler de la reconversion à venir de l'Hôtel-Dieu en lien avec les Nouvelles-Casernes dont on a parlé tout à l'heure. Et j'étais heureux, moi, également, d'en entendre parler, parce que c'est un objet patrimonial qu'il faut développer et mettre de l'avant.

Il y avait, à l'époque, une réflexion pour faire en sorte qu'on puisse développer dans un même moment ce lieu, auprès des Augustines, de reconversion de l'îlot des Nouvelles-Casernes. Lorsque la question a été posée à la collègue ministre

de la Culture dans ses crédits, Mme la Présidente, elle a dit : Bien, ce n'est pas sous la responsabilité du ministère de la Culture, ce n'est pas encore au ministère de la Culture, c'est un dossier qui est de la responsabilité de la Commission de la capitale nationale seulement. Alors, je voulais savoir à quoi elle faisait référence, tout à l'heure, lorsqu'il était question du ministère de la Culture, avec cet enjeu des Nouvelles-Casernes, d'abord. Mais, ensuite, est-ce qu'il y a des développements, quant aux développements futurs, parce qu'il y aura déménagement des patients, et des infrastructures, et des immobilisations de santé vers le nouvel hôpital, pour l'Hôtel-Dieu actuel de Québec?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** Oui. Bien, les Nouvelles-Casernes, c'est un enjeu qui est très complexe, comme le sait probablement le député de Jean-Talon. On est encore en travaux pour tenter de mettre à niveau, simplement de restaurer les Nouvelles-Casernes. On en a encore pour deux ans. Puis je vais laisser la parole à Mme Ouellet, qui est vraiment la personne la plus à jour... ou, en tout cas, pas la plus à jour, parce que je suis au courant, mais, je veux dire, qui participe directement à l'administration des travaux. Oui, la Culture est impliquée, mais je pense que le député de Jean-Talon est bien placé pour savoir que c'est un dossier qui est, justement, compliqué. Son propre gouvernement aussi a cherché une vocation à ces Nouvelles-Casernes, toujours dans l'optique que déjà c'est compliqué de ramener l'intégrité de la structure elle-même, donc, avant de penser à y faire se dérouler la moindre activité, il faut que les murs arrêtent de tomber puis qu'on puisse mettre des êtres humains de façon sécuritaire dans cette bâtisse.

Donc, la réflexion se poursuit sur la recherche d'une éventuelle vocation, mais la première étape, c'est vraiment ces travaux pour permettre de préserver la structure. Et là-dessus je vais passer la parole à Mme Ouellet pour peut-être un complément.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme Ouellet.

**Mme Ouellet (Marie Claire) :** Comme vous savez, M. le député, nous avons amorcé, à la commission, des travaux dans la phase I il y a plus d'un an maintenant, au mois de mars 2018. C'était vraiment le début des travaux qui concernaient la consolidation proprement dite en phase I. Nous sommes à planifier la phase II, qui va s'amorcer dans quelques semaines et qui va donner lieu à des travaux également dans un horizon d'un an.

Tout ça pour dire que, tout au cours des prochaines années, ce qui devrait nous mener jusqu'au printemps, été 2020, nous allons effectuer tous les travaux en phases I et II de façon à nous permettre de consolider. Entre-temps, par rapport à la vision proprement dite, qui faisait partie intrinsèque du mandat qui nous a été confié il y a quelques années déjà, de déterminer éventuellement une vision d'avenir pour les Nouvelles-Casernes, nous sommes inscrits dans une réflexion qui est menée, à l'heure actuelle, par les partenaires du réseau de santé, et, lorsque cette réflexion aura abouti, nous pourrons sûrement nous inspirer des projets qui seront, à ce moment-là, choisis ou déterminés pour s'inscrire en continuité dans le secteur, étant entendu que l'Hôtel-Dieu est à proximité des Nouvelles-Casernes et constitue un tout, en quelque sorte.

**M. Proulx :** Merci.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** M. le député.

**M. Proulx :** Oui, peut-être, juste pour bien comprendre, est-ce que je comprends de la réponse du ministre et de Mme Ouellet que... de la ministre, pardon, et de Mme Ouellet, que, pour l'Hôtel-Dieu proprement dit, si les choses ont évolué, on n'en est pas au courant? Mais est-ce qu'il y a des développements à l'égard de l'occupation du site futur, que ce soit par des laboratoires, que ce soit par de la santé de pointe, que ce soit par des gens qui viendront y vivre, et y travailler, et d'y conserver... Est-ce qu'il y a des avancées au niveau de la vocation d'un site très important qu'il nous faudra occuper différemment dans les prochaines années?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** Oui, bien, on est encore en réflexion sur l'éventuelle vocation, mais je veux rassurer le député de Jean-Talon qu'il y aura toujours quand même cette notion de proximité. On veut garder une vocation qui sera une vocation de proximité. C'est un bâtiment qui est dans un quartier, on le sait, avec une densité de population, et il y a cette notion de proximité dans ce quartier-là, et on veut la maintenir dans l'éventuelle vocation.

Et je vais compléter en invitant le député de Jean-Talon, si jamais il a des idées pour les Nouvelles-Casernes, à ne pas hésiter à nous les partager. Nous sommes preneurs de toutes les bonnes idées.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** M. le député.

**M. Proulx :** Oui, merci. J'en ai déjà partagé quelques-unes avec la commission, on pourra peut-être en reparler dans un autre moment, dans le passé.

Pour revenir à cette question de l'Hôtel-Dieu, je comprends de «proximité» qu'on peut parler de proximité de soins de santé. Éventuellement, c'est ce qu'il faudra faire. C'était l'engagement que nous avons pris, et, je pense, c'est ce qu'il faut faire, de conserver un point de services.

Deux dossiers, très rapidement, Mme la Présidente, pour compléter cette soirée de crédits. Il y a un projet très important, qui est sous la responsabilité du Musée de la civilisation, qui touche un projet muséal autour du Séminaire de

Québec. Peut-être que la ministre a également visité les lieux, qui sont fantastiques, avec les collections et tout ce qu'on peut y faire. C'est un projet qui est supporté déjà par un mécène et le privé, c'est un projet qui demande l'appui du gouvernement. Je veux savoir où est-ce qu'on en est. Est-ce que la ministre a priorisé ce projet auprès de la Culture? Parce que la ministre de la Culture disait encore récemment, et elle l'a dit dans ses crédits : Il y a beaucoup de projets, à Québec, il va falloir prioriser. Alors, je l'invite et je la prends au mot : Est-ce qu'on s'assure que ce projet sous la responsabilité du Musée de la civilisation sera priorisé, au Séminaire de Québec?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre. Il reste 1 min 23 s.

**Mme Guilbault :** Oui, tout à fait, c'est un projet qui est extrêmement intéressant, le député a raison de le dire. Ma collègue ministre de la Culture est déjà très sensibilisée, elle a déjà rencontré le maire de Québec à ce sujet-là, et je la sais très intéressée par le projet. Donc, sans présumer de ses décisions ou de ses éventuelles annonces, je peux assurer le député de Jean-Talon que je suis moi-même très intéressée par le projet, que je fais mon travail de ministre responsable de la capitale et que ma collègue est très conscientisée aussi à l'importance de ce projet.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Merci. M. le député. 52 secondes.

**M. Proulx :** Oui. Bien, très rapidement, la ministre a évoqué, dans le passé et tout récemment, réfléchir à la fusion entre les deux organismes des gens qui se trouvent à vos côtés. J'étais content de vous entendre dire qu'à la Commission de la capitale nationale les choses allaient différemment que ce que vous pensiez. Je ne suis pas responsable de l'ensemble des maux depuis la fondation de Québec, et, avoir été là une année à travailler à pourvoir le conseil d'administration de gens compétents pour pouvoir faire le travail avec Mme Ouellet, c'est déjà une avancée. J'aurais voulu vous entendre quelques instants sur cette possibilité. Est-ce que vous souhaitez toujours — si oui, pour quelle raison? — fusionner les deux organismes?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** En 15 secondes, Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** La réflexion est toujours en cours.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Merci. Je vais maintenant céder la parole au député de Vachon pour une période de 15 minutes. M. le député.

**M. Lafrenière :** Merci beaucoup, Mme la Présidente. Collègues du gouvernement, collègues des oppositions, Mme la ministre. Un bonsoir tout particulier aux gens qui vous entourent, les gens qui vous ont supportée ce soir. Merci d'être là. Je sais qu'il est rendu tard, c'est des moments qui sont longs, mais on apprécie beaucoup votre présence. Et je vous dirais que ça peut paraître long, des fois les questions peuvent vous paraître particulières, mais c'est un moment qui est hyperimportant.

Et l'étude des crédits, bien, c'est important pour la démocratie, mais c'est important pour des députés comme moi, qui en apprennent beaucoup sur la Capitale-Nationale, parce que, oui, Mme la Présidente, quand on m'a demandé d'être ici, sur la Commission de l'aménagement du territoire... Bon, plus tôt aujourd'hui, c'était pour parler de la métropole, de Montréal, c'était assez facile pour un monsieur qui a patrouillé les rues de Montréal pendant 25 ans. Quand on m'a parlé de la Capitale-Nationale, j'étais aussi très, très, très heureux, parce que ça m'a demandé de faire beaucoup, beaucoup de recherches, et vraiment c'est enrichissant, c'est intéressant et ça m'a fait découvrir des belles choses.

Puis justement... En passant, je veux rassurer mon collègue de Jean-Talon, je veux lui dire qu'on peut aimer Québec et Montréal en même temps, ça se fait, il n'y a pas de danger. Et, pour mes collègues de la deuxième et de la troisième opposition, je peux leur dire qu'on peut aimer le Québec et le Canada en même temps, mais je n'embarquerai pas là-dedans.

**Une voix : ...**

• (22 h 20) •

**M. Lafrenière :** On n'a pas le droit de dire ça, c'est pour ça que je ne l'ai pas mentionné. Mais, déformation professionnelle oblige, j'ai voulu trouver un lien entre ma vie passée et la Capitale-Nationale. Et je sais que mon collègue de Matane va se demander de quoi je parle. Et je vais vous parler, ce soir, de prédédouanement à l'aéroport Jean-Lesage. Ça peut avoir l'air loin, comme dossier, ça peut avoir l'air de moindre importance, mais c'est hyperimportant. Et, si on se donne un aéroport, il faut se donner les moyens de nos ambitions.

Et, comme mon collègue de Rivière-du-Loup, j'ai fait des fouilles archéologiques, moi aussi, pour découvrir que c'est un dossier qui remontait à 2002. 2002, les premières annonces, on avait demandé ça pour aider le transport aérien, là, vers Boston, vers New York, deux hubs importants. 2006, on fait une annonce de modernisation de l'aérogare. 2008, dévoilement d'une nouvelle aérogare, c'est 55 millions qui ont été investis. Et on annonce, dans la campagne électorale de 2008, qu'il va y avoir 10 millions de plus pour un service de prédédouanement à l'aéroport Jean-Lesage, à Québec. 2011, deuxième phase d'agrandissement de l'aéroport, jusqu'en 2015, mais toujours pas de service de prédédouanement à l'aéroport.

Pourquoi je vous parle de ça? Parce que j'ai trouvé un sondage en 2015 qui dit que 95 % des habitants de Québec étaient d'accord avec ça. On sait que ça permettrait de diminuer le temps des correspondances pour les gens qui seraient de passage à Québec. On sait aussi que nos collègues d'Ottawa, depuis qu'ils ont instauré le système de prédédouanement, ils ont augmenté de 50 % le nombre de vols vers les villes américaines, donc il y a un argument qui est économique, qui est

hautement économique. Tout à l'heure, Mme la ministre parlait de Québec comme une destination de choix, une destination qui est intéressante. Alors, d'avoir ce service de prédédouanement, ça nous aiderait à accueillir plus de gens. Et d'ailleurs je me rappelle avoir vu une belle annonce du Club Med, qui s'en vient ici, à Charlevoix. On parle d'une augmentation de 6 % des gens qui transiteraient ici. Donc, pour toutes ces raisons et bien plus, le service de prédédouanement nous aiderait grandement à, je vous dirais, utiliser l'aéroport qu'on a ici.

Moi, j'aimerais savoir, premièrement, parce qu'encore là je suis un néophyte, dans la région de Québec, où on est dans ce dossier-là et qu'est-ce qui arrive pour les services de prédédouanement à l'aéroport, Mme la ministre.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre, la parole est à vous. Mme la ministre, la parole est à vous.

**Mme Guilbault :** Oui, merci. Merci. Effectivement, l'Aéroport international Jean-Lesage, c'est une fierté, c'est un partenaire important, c'est un moteur économique, c'est un vecteur de mobilité important pour... c'est une belle porte d'entrée, Québec, évidemment, c'est la plus belle, d'ailleurs, mais, malheureusement, encore plus de gens arrivent à Montréal. Mais, en améliorant notre aéroport graduellement, on a des bonnes chances d'attirer de plus en plus de gens directement ici et de les garder ici, à Québec, pour faire du tourisme local dans notre belle région.

Donc, pour en revenir au centre de prédédouanement, effectivement, ça, c'est un enjeu. On en a parlé souvent, ça aussi. C'est un peu comme la peinture du pont de Québec, on a souvent accusé le précédent gouvernement de ne pas suffisamment mettre de pression sur le gouvernement fédéral pour régler ce problème-là, parce que, le centre de prédédouanement, l'enjeu principal, en fait l'injustice que dénonce l'aéroport de Québec, c'est le fait qu'il serait tenu de payer le salaire des douaniers d'un éventuel centre, alors que, les autres aéroports, le salaire est à la charge des Américains. Donc, ils ne souhaitent pas financer le salaire des douaniers.

Il y a aussi, évidemment, le coût de construction comme tel, qui serait d'environ 70 millions, pour ce que j'en sais. Ils souhaitent... ils sont ouverts à en payer une partie, mais il demeure un enjeu sur la balance d'environ la moitié, donc ils demandent aux gouvernements provincial et fédéral de contribuer. Donc, il y a tout un enjeu sur le montage financier, finalement, en vue de réaliser ce centre de prédédouanement, tant pour la construction que pour le financement du salaire des gens qui, de toute évidence, devront y travailler pour qu'il fonctionne. Alors, il y a tout ça.

Donc, nous, notre rôle... moi, mon rôle, comme ministre de la Capitale-Nationale, et notre rôle, comme gouvernement provincial, c'est de s'assurer que le gouvernement fédéral est conscient de cet enjeu-là, est conscient qu'il est nécessaire de faire preuve d'une certaine volonté de régler le problème, parce que, je l'ai dit, l'aéroport de Québec, c'est un partenaire très important, c'est un moteur économique et de développement très important.

Et ça fait partie des sujets que j'ai abordés toujours dans la même rencontre dont j'ai parlé déjà, ma première rencontre avec mon vis-à-vis fédéral, M. Ducloux. Quand j'ai pris mes fonctions de ministre responsable de la Capitale-Nationale, j'ai abordé cet enjeu-là avec lui. Je dirais que, contrairement au troisième lien et à d'autres sujets, ça ne m'a pas semblé être le sujet sur lequel il était le plus intéressé à s'engager. Mais néanmoins je poursuis mes démarches pour le sensibiliser à l'importance de trouver une façon de s'entendre sur le financement de ce centre de prédédouanement.

C'est très important, d'avoir ce centre de prédédouanement. Les gens pourraient arriver ici, ce serait la porte d'entrée pour accéder aux Amériques, littéralement. C'est, je l'ai dit, un moteur économique important. On est en pleine année électorale, du côté fédéral. Je pense que le centre de prédédouanement, tout comme la peinture du pont de Québec, tout comme notre projet de réseau structurant pourraient être de belles réalisations à inscrire dans un bilan qui est somme toute léger, actuellement, pour le gouvernement fédéral, dans la région de la Capitale-Nationale. Ça fait que pourquoi ne pas bénéficier des dernières semaines, mois qui leur restent avant l'élection pour s'engager enfin sur un projet aussi important que le centre de prédédouanement?

Et je vais terminer en disant que j'ai eu, évidemment, depuis six mois, quelques conversations et rencontres avec l'actuel P.D.G. de l'aéroport de Québec, qui quittera sous peu ses fonctions, et, dans une de nos dernières rencontres, il m'avait fait part... — lui, il fait régulièrement des voyages aux États-Unis, où il aborde notamment cette question-là, le centre de prédédouanement — il m'avait fait miroiter le fait qu'il avait peut-être une entente qu'il serait sur le point de conclure ou, en tout cas, qu'il y avait des avancées au niveau de ce dossier-là. Pour le moment, je n'ai pas eu de nouveau là-dessus, mais, comme je disais, il quitte bientôt ses fonctions, donc je vais formuler le souhait que son successeur, qui a été nommé tout récemment et qui prendra sa place, là, dans quelques semaines... je formule le souhait que son successeur reprenne le flambeau de cet important dossier et travaille avec nous pour qu'enfin on ait ce centre de prédédouanement ici, à Québec.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** M. le député de Vachon.

**M. Lafrenière :** Merci beaucoup. Merci pour cette réponse. Comme vous savez, je travaille, moi, très fort pour l'aéroport Saint-Hubert, mais ce n'est aucunement en compétition avec Québec, ça fait qu'on n'aura pas de problème avec ça.

Parlant de transport, je veux vous parler d'un autre sujet. Puis mon collègue de Jean-Talon en a parlé quand même beaucoup tout à l'heure, mais, encore là, c'est le néophyte en moi qui va vous poser une question. Je regardais ce qui se passait pour le transport collectif et j'ai lu un article dans *Le Journal de Québec* où on disait, dans le fond... bon, on reconnaissait les investissements qui avaient promis dans le PQI et tout, mais on remettait en question le choix du tramway à Québec. Et, encore là, comme je vous dis, c'est le néophyte, c'est la personne de l'extérieur qui vous pose la question. On disait qu'il y avait plusieurs autres types, là, que ce soit le métro, un système léger sur rails, bus articulé, trolleybus, on parlait même de monorail, téléphérique ou d'Hyperloop. Bref, on parlait d'un peu de tout.

Qu'est-ce qui a été... Je vais faire attention, quand je dis «monorail», parce que les gens savent que je suis un amateur des *Simpsons*, je vais me faire taquiner. Mais au final c'est quoi, le mode de... le réseau structurant qui a été décidé pour Québec, premièrement? Qu'est-ce qui est envisagé comme transport collectif ici?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Mme la ministre.

**Mme Guilbault :** Oui, bien, comme j'ai dit plusieurs fois, c'est vraiment le projet de la ville de Québec, donc c'est à la ville de Québec de nous présenter, au gouvernement, un projet, un projet qui se tient, évidemment, avec un montage financier, avec des plans, avec un tracé, surtout. Et, donc, c'est ça.

Alors, nous, les conditions qu'on avait, pour appuyer un éventuel projet de transport en commun à Québec, c'étaient trois conditions, je les ai nommées tantôt : pas de dépassement de coûts — donc, ça, quel que soit le projet, c'est toujours une condition sine qua non, pour nous, parce qu'on est très rigoureux dans notre gestion des fonds publics — mais il y avait aussi la desserte adéquate des banlieues de Québec et l'interconnexion, très important, avec la Rive-Sud. C'est important, au gouvernement provincial, d'avoir ce leadership et d'amener les élus de différentes municipalités ou de différentes rives à travailler ensemble et à avoir cette vision élargie du transport en commun et de la desserte de nos citoyens des deux rives. Donc, nous estimons que le projet de tramway qui a été... bien, de transport structurant qui a été présenté par la ville de Québec répond à ces trois conditions.

Néanmoins, et vous avez raison de le souligner, bien que vous soyez néophyte... Bien que le député, excusez, Mme la Présidente, bien que le député de Vachon soit néophyte parce que de Montréal, il a raison de souligner qu'il y avait effectivement des questions qui se sont posées parce qu'on a entendu beaucoup de choses sur des projets, je me souviens même du précédent premier ministre qui avait parlé de... — comment ça s'appelait — le monorail dans les airs, l'Hyperloop, en tout cas, je ne sais trop, dont on n'a vite plus entendu parler. Mais donc il y a eu d'autres options qui ont été évoquées, sérieusement ou non, mais dont celle du métro, qui a fait couler beaucoup d'encre ici, à Québec, et beaucoup de paroles sur les ondes des radios de Québec, et ça a amené certains citoyens à se poser la question, est-ce que, oui ou non, l'option du métro a déjà déjà été envisagée sérieusement, a déjà été étudiée comme alternative au tramway, toujours dans l'optique où c'est le projet de la ville de Québec et qu'il n'est nullement dans mon intention, comme ministre de la capitale, ou de notre intention, comme gouvernement, de nous immiscer dans le choix ou l'élaboration de ce projet. Nous nous engageons à le soutenir financièrement, mais le maître d'oeuvre est vraiment la ville.

Donc, sans nous immiscer, moi, il reste que je suis une citoyenne de Québec, je suis une députée de Québec et je vis ma vie à Québec à tous les jours, je vais dans les commerces, tout ça, les gens viennent me parler, et des citoyens m'ont effectivement parlé du métro, comment ça, ce n'est pas clair, puis tout ça. Il appartient à la ville de Québec de défendre son projet, de présenter son projet et, au besoin, d'expliquer pourquoi d'autres options n'ont pas été retenues dans ce projet. Et donc, sans dicter leur conduite, aux élus municipaux de Québec, j'ai vu d'un bon oeil que récemment, à la suite d'un rapport de l'Environnement... du BAPE... C'est le BAPE ou le ministère? Il faut faire attention, c'est le ministère, ce n'est pas la même chose que le BAPE. Donc, à la suite d'un rapport du ministère de l'Environnement, la ville a été amenée à devoir un peu clarifier sa position à l'effet que, oui, elle privilégie le tramway et pourquoi, et de fournir un minimum d'informations comparatives sur les deux projets. Et ça, bien qu'encore une fois ça ne me concerne pas directement, c'est important de le rappeler, je ne m'immisce pas dans la gestion du projet de la ville, mais, comme citoyenne et députée de Québec, très près de mes citoyens et très à l'écoute, je me réjouis du fait que ces mêmes citoyens auront peut-être davantage de réponses à leurs questions, à savoir quelle est la meilleure option et pourquoi. Donc, ça, je pense que c'est une bonne chose. Mais, au final, la formule qui sera retenue sera le choix de la ville. C'est à la ville à répondre aussi à ses citoyens. Mes citoyens sont ses citoyens aussi. Et, donc, c'est ça.

Mais, quel que soit le projet retenu, et j'ai dans l'idée qu'on gardera la formule du tramway, fort probablement, mais, quel que soit le projet, nous nous sommes engagés à le soutenir. Nous avons mis 1,8 milliard dans le budget, noir sur blanc. Nous attendons toujours que le fédéral s'engage formellement. Et nous espérons bien, comme tous les collègues autour de la table, que le projet pourra se conclure dans la bonne entente et voire dans l'allégresse, tout comme la conclusion de ces travaux, d'ailleurs.

• (22 h 30) •

**La Présidente (Mme Dansereau) :** M. le député. Il vous reste deux minutes.

**M. Lafrenière :** Est-ce que la ministre veut les prendre pour sa remarque de fermeture ou...

**Mme Guilbault :** Ah! Je fais une remarque de fermeture?

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Bien, si vous voulez.

**Mme Guilbault :** Bien, le collègue de Vachon m'offre ses deux minutes pour faire une remarque de fermeture, mais je ne veux pas me substituer à votre autorité.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Bien, je vous donne la parole, il n'y a pas de problème.

**Mme Guilbault :** Ah! Bien, parfait. Merci.

Bien, donc, je n'aurai pas besoin de dire hors micro qu'on conclut ces travaux dans l'allégresse, je peux même le dire officiellement. J'ai trouvé ça très intéressant, ce premier exercice de crédits. J'y avais participé l'an dernier, mais le député de Jean-Talon et moi étions dans des sièges inversés. Donc, c'est ma première expérience ici, et toujours aussi agréable, des collègues manifestement bien préparés et très sincèrement intéressés, bon, du côté de la partie gouvernementale, bien sûr, mais, le député de Matane-Matapédia, je n'aurais pas pensé de prime abord, honnêtement, que le député de Matane-Matapédia aurait porté cet intérêt aux crédits de la Capitale-Nationale, mais je suis heureuse d'apprendre que oui.

Je le sais déjà très intéressé par mon ministère... les crédits de la Sécurité publique, mais qui aurait cru qu'on partageait autant d'intérêts? Et donc... Député de Jean-Talon, cela va de soi, un homme de Québec, un député de Québec, de ma circonscription, d'ailleurs. Donc, je le... j'ai une affection particulière pour lui, ne serait-ce que parce qu'il demeure ma circonscription.

Alors, merci, tout le monde. Merci, tout le monde. Mme la Présidente, félicitations! Vous avez très bien conduit nos travaux, vous nous avez éclairés. Et donc merci, tout le monde, mes équipes. Merci, M. Kirouac, Mme Ouellet, toutes nos équipes derrière, mes amis ici, du cabinet, tout le monde autour, un grand merci. Très belle soirée. Et je vous dis à demain, pour la plupart.

**La Présidente (Mme Dansereau) :** Merci, Mme la ministre.

#### **Adoption des crédits**

Le temps alloué à l'étude du volet Capitale-Nationale... S'il vous plaît! Le temps alloué à l'étude du volet Capitale-Nationale des crédits budgétaires du portefeuille Sécurité étant presque écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix des crédits.

Le programme 7, intitulé Promotion et développement de la Capitale-Nationale, est-il adopté?

**Des voix :** Adopté.

**Des voix :** Sur division.

#### **Documents déposés**

**La Présidente (Mme Dansereau) :** En terminant, je dépose les réponses aux demandes de renseignements de l'opposition.

Compte tenu de l'heure, la commission suspend ses travaux jusqu'à demain, jeudi 2 mai, après les affaires courantes, où elle entreprendra l'étude du volet Loisirs et sports et Saines habitudes de vie des crédits du portefeuille Éducation. Merci et bonne soirée, tout le monde.

*(Fin de la séance à 22 h 34)*